

Presse loco-régionale

NB : La Presse locale et nationale s'intéresse davantage aux casseurs et à leur répression, alors qu'il aurait été intéressant de recueillir des interviews lors de l'hommage pour Rémi et après la réunion du Conseil général (Dr Scheffer)

Un hommage dans le calme pour Rémi

Publié le 03/11/2014 La Dépêche

Barrage de Sivens - Lisle-sur-Tarn (81) - Barrage de Sivens



Plus de 2000 personnes ont marché silencieusement, hier, sur le site de Sivens, en mémoire du jeune Rémi Fraisse décédé il y a une semaine sur le chantier du barrage.

Bien loin des heurts qui ont émaillé les manifestations de la veille à Toulouse ou à Nantes, la marche silencieuse sur le site de Sivens s'est déroulée dans le silence et le recueillement. Plus de 2000 personnes ont participé à ce rassemblement en mémoire de Rémi Fraisse, ce jeune naturaliste décédé sur le chantier de ce barrage contesté. Ni slogan, ni banderole hostiles aux forces de l'ordre ne sont sortis, même si dans les nombreuses discussions des participants beaucoup dénoncent «la réaction disproportionnée des policiers ou gendarmes».

«On ne lâchera rien en sa mémoire»

Cette journée du 2 novembre se devait d'être sans violence sur un site justement déserté par les forces de l'ordre. À l'image également du rassemblement organisé au même instant au Champ de Mars à Paris par France Nature Environnement, l'ONG de Rémi. Éric Petetin, l'un des zadistes de la première heure a été l'un des rares à prendre la parole pour appeler à l'apaisement au nom de la famille de Rémi Fraisse. Avant de céder la place à une minute de silence autour du lieu où le jeune défenseur de la nature est tombé, frappé par une grenade offensive.

«On est ici avant tout pour lui rendre hommage et poursuivre son action. On ne lâchera rien en sa mémoire», lance Paul, une fleur jaune accrochée à son tee-shirt. Cette renoncule, dont Rémi était un spécialiste, on la retrouve comme un symbole des défenseurs de la nature. Une

nature et un combat contre le barrage qui sont revenus au centre des préoccupations de chacun.

Bien peu ont envie de parler des violences des derniers jours. «La mort de Rémi est sur la conscience de ceux qui ont envoyé les forces de l'ordre», lâche seulement Florence, ancienne institutrice tarnaise. Avant de se remémorer la phrase inscrite sur la pancarte d'une zadiste : «Tous nos yeux forment une zone humide et nos cœurs une forêt sauvage. C'est pour les jeunes que je suis là». Le sentiment est partagé par beaucoup de parents venus planter un arbre, une fleur sur le chantier ou une poignée de glands à l'image de Nelly venue de Bessière. Elle a suivi le dossier du barrage depuis le début mais c'est la première fois qu'elle vient sur le site. Pour être «aux côtés des pacifiques. Il y en a assez de détruire des écosystèmes qui fonctionnent et d'entendre uniquement ceux qui ont le pouvoir plutôt que le peuple». Jérôme son compagnon ajoute : «Ce dossier, c'est aussi une histoire de conflit d'intérêts et c'est cela qui fait reculer la démocratie».

Ségolène Royal. Si mardi, la ministre de l'écologie doit réunir les élus locaux concernés par le projet, elle devrait également rencontrer dans un second temps, jeudi et vendredi, les différentes organisations agricoles ainsi que les associations environnementales.

Référendum. Guillaume Peltier, vice-président de l'UMP, a plaidé dimanche pour l'organisation d'un référendum local sur le barrage de Sivens (Tarn), qui constituerait «une sortie de crise».

Eva Joly. L'eurodéputée écologiste a estimé dimanche que le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve devait démissionner après la mort de Rémi Fraisse, dénonçant une «bavure».

José Bové. «Le drame qui s'est déroulé ici vient aussi d'un vrai problème de droit» a déclaré le député européen présent hier sur le site. La logique des déclarations d'utilité publique amène des situations de blocage. Il faut que l'on change les modes de prises de décisions qui ne prennent pas en compte les contre-propositions et sortir de la logique des conflits d'intérêts.»

Patrick Guerrier

Barrage de Sivens : ulcéré par Ségolène Royal, Jacques Valax (PS) menace de démissionner

Publié le 03/11/2014 La Dépêche

Barrage de Sivens - Lisle-sur-Tarn (81) - Zoom

La décision de construire le barrage de Sivens dans le Tarn a relevé d'une «erreur d'appréciation», a estimé hier, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal.

«Il y a eu manifestement une erreur d'appréciation», a déclaré la ministre au lendemain de manifestations en hommage à Rémi Fraisse qui ont dégénéré à Nantes et Toulouse. «La durée de la réalisation, d'obtention d'autorisations, des délais, est beaucoup trop longue sur ce type d'équipement, ce qui fait qu'au moment où les travaux commencent, souvent les ouvrages sont périmés», a-t-elle expliqué. «Aujourd'hui, une décision de construction d'un ouvrage tel que celui-ci ne serait plus possible», a assuré Mme Royal. Interrogée sur un possible arrêt du projet, Ségolène Royal a dit ne pas vouloir «se substituer» au conseil général du Tarn, maître d'ouvrage, mais la ministre a rappelé qu'elle recevrait les élus mardi à Paris pour «trouver des solutions».

Des propos qui ulcèrent le député socialiste du Tarn Jacques Valax. «À l'évidence, Ségolène Royal qui organise mardi une réunion de travail avec le préfet de région, Martin Malvy et Thierry Carcenac, a déjà tranché», constate le parlementaire, qui s'étonne. «Je rappelle que ce dossier a été instruit par l'Agence de l'Eau, qu'une enquête publique conduite en 2012 a conclu à un avis favorable, que des arrêtés préfectoraux pris en en 2013 ont déclaré ce projet d'utilité

publique. En s'exprimant ainsi, Mme Royal piétine les services de l'État», déclare Jacques Valax.

«Je prendrai ma décision mardi, après la réunion»

«En même temps, n'a-t-elle pas manifesté le même mépris à l'égard de Manuel Valls ou de Stéphane Le Foll», grince l'élu tarnais. Lui, en tout cas, ne restera pas sans réagir. «J'attends de connaître le résultat de la réunion de mardi. Si Ségolène Royal acte la fin du barrage de Sivens auquel les populations locales que je représente sont favorables, **je démissionnerai de mon mandat de conseiller général**», avertit M. Valax.

Lionel Laparade

PS : cette menace n'en est pas une, car il y a cumul de mandats !

Toulouse sous le choc de la manifestation anti-Sivens

Publié le 03/11/2014 La Dépêche

Barrage de Sivens



Les Toulousains se sont réveillés avec la gueule de bois au lendemain de la manifestation anti-Sivens qui a dégénéré samedi en affrontement avec la police.

Hier matin, sous le soleil d'automne, le centre-ville de [Toulouse](#) avait retrouvé son calme.

Comme si rien ne s'était passé en cette furieuse après-midi de samedi, les vacanciers déambulaient en tenue légère, prenaient le café en terrasse, se baladaient insouciant, à pied ou à vélo. Mais à l'heure où le chanteur de rue entonnait «Comment ne pas perdre la tête...», s'accompagnant de son orgue de barbarie,

les murs des rues adjacentes au Capitole portaient encore les stigmates de l'incroyable flambée de violence provoquée par des dizaines d'activistes. Un peu partout, surtout près de l'église de la Dalbade, des tags anti-police, écrits en rouge ou en noir. Place Esquirol, un abribus dont la vitre a volé en éclats. Rue des Changes, la vitrine d'une banque brisée avec ce slogan rageur : «Tiens tes agios».

«Nous avons eu très peur, témoigne un cafetier. Ils couraient partout. Les gens ne savaient pas quoi faire.» Aux Carmes comme à Victor Hugo, très peu de casse mais une frayeur rétrospective : «Les policiers n'ont jamais réussi à les coincer, c'était vraiment le grand bordel», raconte un habitant de la rue des Filatiers. L'âcre fumée des lacrymogènes n'a jamais dissuadé les casseurs à qui nul ne trouve d'excuses : «Je ne comprends pas pourquoi ils font ça. S'ils veulent défendre la cause des écologistes, ce n'est pas comme ça qu'il faut s'y prendre. Au contraire», affirme Michèle à la sortie de la messe dominicale. Sur le mur de briques, entre

autres, on peut lire : «*Sivens pace, para bellum.*»

«Il s'agissait bien d'une guerre, d'une guérilla. On voyait bien que ces jeunes cagoulés, vêtus de noir, étaient juste venus à Toulouse pour en découdre avec les flics».

Partout, la même indignation.

«Ils font référence à Rémi, appellent à la vengeance mais se fichent complètement du barrage de Sivens et des conséquences que sa construction pourrait avoir sur la biodiversité», assure un jeune couple qui affiche volontiers sa fibre verte mais «se désolidarise totalement» des actes commis lors de la manif. On ne trouvera personne pour excuser... l'inexcusable. Seul bémol, chez de rares Toulousains, ceux qui rappellent que «tout ça ne serait pas arrivé si la police n'avait pas employé ces grenades défensives.» Toulouse respire à nouveau. Mais elle n'oubliera pas de sitôt les violences de ce 1er novembre.

Laurence Arribagé, député UMP. «Ces casseurs n'honorent en rien la mémoire de Rémi Fraisse et utilisent le décès de

ce jeune opposant au barrage de Sivens pour commettre des délits (...) J'espère que ces personnes vont être interpellées et répondront de leurs actes : ce n'est pas aux toulousains de payer l'addition des dégâts commis par ces opposants à la démocratie.»

Pierre Lacaze, secrétaire du PCF 31. «Le PCF condamne sans équivoque des violences urbaines à Toulouse provoquées par des individus dont l'action n'a rien à voir avec celle de militants. Cette manifestation, et son lot de violences, apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui soutiennent les méthodes violentes de la police.»

Opération anti-tags

Tôt hier matin, la brigade antitags de Toulouse Métropole était dans les starting-blocks, prête à effacer les outrages qui défigurent les murs du centre-ville. «Nous avons déjà commencé à détaguer la veille les premières inscriptions à Rémi», explique Benoît Rella, chef d'équipe. Hier, les six agents ont cependant dû attendre dix heures pour débiter leur action. «Nous avons besoin de l'autorisation de la police. Nous avons patienté parce qu'elle avait besoin d'un peu de temps pour essayer de récolter des éléments qui pourraient l'aider dans son enquête.»

Les deux équipes de trois avaient une priorité. «Nous devons d'abord effacer les graffitis injurieux, ceux qui attaquent la police, appellent à la vengeance», explique Bruno. L'opération se déroule en trois mouvements : recouvrement, décapage, sablage. L'équipe de Toulouse Métropole a travaillé toute la journée. «Mais, si rue des Couteliers par exemple, le résultat était déjà appréciable, les Toulousains devront attendre encore quelques jours avant que les murs du centre-ville retrouvent leur aspect habituel.

Comment le rassemblement pacifique a dégénéré

15 heures samedi : alors que la place du Capitole est calme, quelques policiers interviennent une première fois pour un contrôle des papiers. En présence des conseillers régionaux écologistes François Simon et Gérard Onesta, cinq cents personnes environ sont rassemblées pour rendre hommage à Rémi Fraisse. «ça aurait pu être moi, ce Rémi...», lâche Mathias, un jeune homme de 17 ans.

C'était avant qu'une majorité des manifestants décide de battre le pavé et ce, malgré l'interdiction de la préfecture. Rapidement, la tension monte en flèche. Les magasins aux alentours de la place du Capitole et du square Charles de Gaulle baissent le rideau par précaution. Quelques provocations et les premiers lancers de projectiles, rue Lafayette, contre les CRS ont déclenché des scènes de guérillas urbaines jusqu'à tard le soir. Un hélicoptère tourne au-dessus du Capitole, les forces de l'ordre inondent le centre-ville de gaz lacrymogène. Plusieurs personnes seront d'ailleurs prises en charge en soirée aux urgences pour des problèmes respiratoires. Capitole, Esquirol, les Carmes, le Palais de Justice, Saint-

Georges, Jean-Jaurès puis à nouveau le Capitole avant de s'achever dans les recoins de la place Saint-Pierre et de la Daurade, tel a été le parcours jalonné d'affrontements d'une extrême violence jusqu'à tard dans la nuit. Pour beaucoup de Toulousains, qui étaient venus au centre-ville pour profiter d'une belle journée ensoleillée, c'était du jamais vu.

Dès 19 h 30, l'adjoint au maire en charge du commerce, Jean-Jacques Bolzan, était présent dans les rues du centre-ville pour constater les dégâts notamment les vitrines de commerces attaquées. «C'est un désastre, il faut maintenant agir avec fermeté», affirme l'élus.



Barrage de Sivens : Guéant soutient Cazeneuve

Publié le 03/11/2014 La Dépêche

Barrage de Sivens



Vivement critiqué sur sa gestion du dossier du barrage de Sivens, où un jeune manifestant a été tué dans la nuit du 25 au 26 octobre, Bernard Cazeneuve a reçu le soutien ce lundi de Claude Guéant. Selon ce dernier, le ministre de l'Intérieur gère cette affaire "avec professionnalisme".

Invité de France Inter, ce proche de Nicolas Sarkozy a qualifié de "drame" la mort de Rémi Fraisse. "Cette mort est intervenue dans un climat de grande violence" et "ce ne sont pas les gendarmes qui ont agressé les manifestants, mais les manifestants qui ont attaqué le

gendarmes", a affirmé Claude Guéant. "Ce n'est pas la responsabilité du ministre de l'Intérieur, c'est clair", "ce sont des affaires qui sont extrêmement difficiles à gérer, mais Bernard Cazeneuve gère avec professionnalisme, me semble-t-il", a ajouté l'ancien locataire de la place Beauvau.

Henri Guaino a lui jugé qu'"on a(vait) traité de façon scandaleuse les gendarmes et le ministre de l'Intérieur". "Ca n'est pas le ministre de l'Intérieur qui a tué ce jeune homme, c'est un accident. On verra après s'il y a eu des fautes qui ont été commises, mais c'est un accident qui peut toujours arriver quand on déclenche la violence, une telle violence", a expliqué le député UMP des Yvelines sur i-Télé.

Manifestation anti-Sivens : sept casseurs déférés, sept autres toujours en garde à vue

Publié le 03/11/2014 La Dépêche

Barrage de Sivens



Samedi, seize personnes avaient été interpellées lors des débordements en centre-ville. Sept d'entre elles ont été déférées hier devant la justice.

Des poubelles incendiées, des graffitis sur des façades du centre-ville, du mobilier urbain dégradé, au moins trois vitrines de banques brisées à proximité de la place Esquirol, de même qu'une enseigne de vêtements pour hommes : les débordements en marge de la manifestation anti-Sivens, samedi, ont laissé des traces dans le centre-ville de [Toulouse](#). Hier, le maire Jean-Luc Moudenc a tenu à exprimer via Twitter ses félicitations «aux nombreux fonctionnaires toulousains qui ont travaillé dur en amont et en aval de la manifestation pour anticiper et nettoyer».

Le préfet de Midi-Pyrénées, Pascal Mailhos, a pour sa part salué dans un communiqué «l'engagement exemplaire des forces de l'ordre». Si aucun blessé grave n'a été à déplorer, trois policiers ont dû être pris en charge par les secours après avoir été touchés par des jets de projectiles. Un manifestant a également été légèrement blessé.

Samedi soir, seize personnes avaient été interpellées. Sept d'entre elles ont été déférées hier matin pour des violences envers les forces de l'ordre et pourraient faire l'objet d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel dès aujourd'hui. Sept autres ont vu leur garde à vue prolongée hier soir et pourraient être déférées ce lundi. Les deux dernières ont été relâchées.

76 interpellations à Paris

Près de 300 personnes se sont rassemblées hier après-midi place de Stalingrad à Paris en mémoire de Rémi Fraisse, quadrillées par une forte présence policière puisqu'aucune manifestation n'était autorisée sur ces lieux. De source policière, 76 personnes ont été interpellées dont certaines portaient «des marteaux, des pinces, des casques, des poings américains, des pétards et des engins incendiaires». Le NPA et le collectif Notre-Dame-des-Landes d'Ile-de-France avaient initialement prévu un rassemblement à Stalingrad, préférant finalement se rallier à un sit-in pacifique sur le Champ de Mars à l'appel de France Nature environnement (FNE).

Mathilde Tournier

Presse Nationale

Ségolène Royal-« Grand Rendez-Vous » i-Télé-Europe 1-*Le Monde*.

Sivens : « Une erreur d'appréciation », selon Royal

Le Monde.fr | 02.11.2014 à 11h06 • Mis à jour le 02.11.2014 à 13h09

http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/11/02/sivens-une-erreur-d-appreciation-selon-royal_4516642_823448.html

La ministre de l'écologie était l'invitée dimanche 2 novembre du « Grand Rendez-Vous » i-Télé-Europe 1-*Le Monde*.

- **Barrage de Sivens**

Ségolène Royal, interrogée sur le projet contesté du barrage de Sivens, dans le Tarn, a estimé qu'« il y a[vait] eu une erreur d'appréciation » et qu'un tel ouvrage « ne serait plus possible aujourd'hui ».

« La durée de la réalisation, d'obtention d'autorisations, des délais, est beaucoup trop longue sur ce type d'équipement, ce qui fait qu'au moment où les travaux commencent souvent les ouvrages sont périmés. »

Interrogée sur un possible arrêt du projet, Ségolène Royal a dit ne pas vouloir « [s]e substituer » aux élus locaux, qui sont maîtres d'ouvrage, mais la ministre a rappelé qu'elle les recevrait mardi pour « trouver des solutions ». « Le moment est venu de donner une suite au rapport que j'ai commandité (...), ma responsabilité est de trouver des solutions, l'objectif de cette réunion, c'est de trouver des solutions », a-t-elle dit. « Nous allons examiner ensemble, avec les deux experts mandatés, les différents scénarios possibles », a déclaré la ministre. Ségolène Royal a condamné les actes de violence qui ont émaillé depuis plusieurs jours des manifestations en mémoire à Rémi Fraisse, le jeune militant écologiste mort sur le chantier du barrage.

« Je condamne toutes les formes de violence qui ont eu lieu, notamment de la part de personnes qui n'ont rien à voir avec le territoire ni la protection environnementale. »

- **Survol de centrales nucléaires par des drones**

Concernant le survol de centrales nucléaires par des drones, la ministre a indiqué n'avoir « aucune piste pour l'instant ». « La sécurité des centrales nucléaires est assez forte pour résister à ces risques. (...) Nous ne minimisons pas ces survols, nous ne les dramatisons pas

non plus », a-t-elle assuré.

« Je ne laisserai personne mettre en cause la crédibilité et la sécurité de nos centrales nucléaires. »

Le nouveau survol de cinq centrales nucléaires vendredi soir par des drones plongent les autorités dans l'embarras, le mystère restant entier sur les responsables de ces survols et sur leurs motivations.

- **Fermeture de Fessenheim**

La ministre de l'énergie a affirmé qu'elle sera « à l'écoute » des propositions d'EDF en matière de fermeture de centrales nucléaires, qui pourraient porter sur une centrale « plus vieillissante » que celle de Fessenheim, la décision finale revenant à François Hollande. Interrogée sur la conviction exprimée par la secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), Emmanuelle Cosse, que la centrale alsacienne « doit fermer », en vertu de l'engagement du candidat François Hollande en 2012, la ministre a déclaré dimanche : « C'est son point de vue. »

« Moi, mon point de vue de ministre de l'énergie, avec ma méthode de travail, d'écoute et de construction avec les partenaires compétents (...), c'est que j'écouterai ce qu'EDF dira, et le conseil d'administration d'EDF qui va en débattre ».

L'abandon programmé du barrage de Sivens

LE MONDE | 03.11.2014 à 11h21 • Mis à jour le 03.11.2014 à 12h37 |

Par [Sophie Landrin](#) et [Martine Valo](#)



Comment sortir de la crise de Sivens ? Après des mois de silence, Ségolène Royal a désormais le dossier en main. La ministre de l'énergie réunit, mardi 4 novembre, les conseillers généraux du Tarn, le président de région et le préfet, puis, jeudi et vendredi, les associations de protection de l'environnement et les agriculteurs. Mais elle n'a nullement l'intention d'assumer elle-même l'abandon du chantier. « *Je ne me substituerai pas aux responsables* », martèle-t-elle.

En position de médiatrice, Mme Royal entend pousser les élus locaux à énoncer une issue acceptable pour toutes les parties. Selon elle, ils ont commis « *une erreur d'appréciation* » dans le financement du barrage et ils ont laissé le conflit s'enliser. « *Si cela avait été dans ma région, j'aurais arrêté la situation depuis longtemps* », a-t-elle déclaré dimanche dans le « Grand Rendez-Vous » i-Télé-Europe 1-*Le Monde*. Voilà les élus prévenus. En théorie, trois options sont possibles : le maintien du projet ; son redimensionnement, comme le suggèrent les experts qui estiment que les travaux sont trop engagés pour arrêter ; l'abandon pur et

simple.

« Trop symbolique »

Après des mois de lutte violente, de déclarations de fermeté pour les uns, d'opposition radicale pour les autres, il paraît difficile d'annoncer cette dernière solution sans alternatives. *« Ce serait inévitablement le chaos : la FNSEA bloquerait les routes avec ses tracteurs, admet Ben Lefetey, le porte-parole du collectif qui défend depuis le début la zone humide du Testet, sur la rivière le Tescou. Mais dans le cas contraire, c'est du côté des zadistes que viendrait l'explosion de colère. »*

Comment faire pour ne pas rallumer la mèche alors ? Sûrement pas en s'alignant sur les conclusions des deux experts mandatés par le ministère de l'écologie, préviennent les opposants. *« Les inspecteurs ont estimé que l'ouvrage est surdimensionné de 30 % par rapport aux besoins des agriculteurs, alors qu'il l'est en réalité de 70 %, dénonce Ben Lefetey. De toute façon pour nous, plus petit ou pas, il n'y aura pas de barrage de Sivens ! On ne va pas le peindre en vert et le bâtir sur un cadavre ! Le lieu est devenu trop symbolique pour y faire revenir les engins de chantier. »* La ministre reconnaît que *« les entreprises ne veulent plus venir travailler dans ces conditions-là »*.

Le collectif du Testet demande un calendrier de sortie de crise étalé sur plusieurs semaines, *« le temps non seulement d'asseoir tout le monde autour d'une table, mais aussi d'écouter vraiment les 200 agriculteurs du Tarn, pas seulement la trentaine qui va bénéficier de l'eau du barrage. »*

Faut-il un autre ouvrage moins imposant ailleurs que sur une zone humide ? Des retenues collinaires mieux gérées ? Le bassin versant du Tescou compte pas moins de 185 de ces installations dont les agriculteurs ont équipé leurs fermes. Certaines ne sont même plus utilisées car leur propriétaire ont pris leur retraite. Elles pourraient peut-être être mutualisées. Pour les opposants, il n'y a pas une solution unique mais une série de mesures qui doivent permettre d'économiser l'eau et de réduire l'irrigation. La région pourrait reprendre des évolutions agronomiques qui se développent ailleurs, comme la couverture des sols, le goutte à goutte plus économe que les imposantes rampes d'arrosage. Surtout, les collectivités locales devraient, selon les militants, s'engager dans un soutien de long terme pour faire émerger un autre modèle agricole, en développant en particulier des filières d'approvisionnement des cantines scolaires.

« La machine avance »

L'issue du dossier n'est pas que locale. Un autre arbitre pourrait se faire entendre : la Commission européenne doit avoir du mal à comprendre comment un tel ouvrage a réussi à obtenir 30 % de financements communautaires, en l'occurrence sur le Fond européen agricole pour le développement rural (Feader). Car les critères de celui-ci interdisent d'augmenter la superficie des cultures irriguées dans des régions comme Midi-Pyrénées, où elles y sont déjà très présentes. Le préfet a malgré tout débloqué cette enveloppe européenne pour Sivens. *« Vis-à-vis de l'Europe, l'ouvrage pose un triple problème, affirme Gérard Onesta, ancien eurodéputé EELV. D'abord, les représentants de l'Etat ont estimé localement à tort qu'il avait droit au Feader. Ensuite, il ne respecte ni la directive sur l'eau ni celle sur les habitats naturels. Enfin, il est hors délai. »* Vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Gérard Onesta constate que ce chantier a obtenu tous les feux verts de l'Etat une fois que les élus locaux en avaient décidé le principe. *« Même quand la justice est saisie, la machine*

avance malgré tout, comme cela a été le cas de Fourogue, un autre barrage agricole du Tarn. Il a été déclaré illégal... une fois sa construction achevée », rapporte-t-il.

Il ne reste plus un arbre sur la zone du Testet, mais seule une petite partie a été terrassée. Dimanche 2 novembre, alors que plusieurs milliers de personnes s'étaient réunies sous le signe du recueillement en mémoire de Rémi Fraisse, certains ont replanté des frênes en sa mémoire.

A Sivens, les travaux ont détruit des surfaces protégées

http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/11/03/a-sivens-les-travaux-ont-detruit-des-surfaces-protgees_4517043_823448.html

LE MONDE | 03.11.2014 à 11h29 • Mis à jour le 03.11.2014 à 11h34 |

Par Philippe Gagnebet (Toulouse, correspondance)

Toulouse, correspondance



« *Je n'en ai pas cru mes yeux.* » Ce 25 octobre, veille de la mort de Rémi Fraisse, Jacques Thomas vient participer aux côtés de milliers de manifestants au rassemblement sur la zone du Testet (Tarn) contre le projet de barrage. Ayant appris par des rumeurs que la zone humide située en aval du chantier de la retenue avait été détruite, et parce qu'il connaît bien les lieux, il va vérifier sur place.

Car Jacques Thomas n'est pas un manifestant comme les autres. Cet écologue et directeur d'un bureau d'études, la Scop Sagne, basée aux portes de Toulouse, est l'un des meilleurs spécialistes des zones humides en France. Il a d'ailleurs été mandaté en 2011 par le conseil général du Tarn et la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) pour identifier les surfaces touchées et proposer des mesures de réduction des impacts et des mesures compensatoires. Il connaît donc parfaitement le dossier dans ses détails techniques. Comme rappelé dans le rapport des experts rendu à Ségolène Royal le 26 octobre, les zones humides touchées couvrent sur ce projet 16 ha, sur un chantier dont l'emprise est de 42 ha. Le conseil général s'était engagé à en préserver 3 ha à l'aval de la digue. L'arrêté préfectoral d'autorisation du projet conditionnant celui-ci.

Un constat sans appel

Sur place, Jacques Thomas constate que « *la zone humide intacte est réduite à un petit bois alors que tout le reste a été dégradé par les opérations du chantier* ». Pour lui, il est clair qu'une partie de la surface à conserver est détruite. A nouveau présent sur le site lors de la marche silencieuse du 2 novembre, un nouveau choc l'attend. Il prend les mesures des surfaces conservées.

En réalité, sur les 3 ha de la zone humide qui devaient être conservée, 1,5 ha a été détruit,

mesures GPS à l'appui. Seul un bosquet a été épargné, et, plus étonnant, un remblai de près de 20 000 m³, qui sert aujourd'hui de point d'observation aux « zadistes », a été déposé au beau milieu d'un espace qui devait accueillir les joncs ou les hautes herbes.

Plus loin, c'est la piste construite pour les engins de chantier qui traverse impunément la zone humide. Là où étaient entreposés engins de chantier et un Algeco, des fossés ont été creusés par les forces de l'ordre il y a trois semaines, comme des tranchées destinées à repousser d'éventuels assaillants.

Ces fossés interceptent les eaux qui alimentent la zone humide à conserver en aval. Pour Jacques Thomas, le constat est sans appel : « 1,5 ha de la zone humide à conserver a été totalement détruit et la préservation du 1,5 ha restant est compromise par les travaux. D'après mon expérience sur les zones humides, j'estime que l'ensemble de la mesure de réduction des impacts qui a conditionné l'autorisation administrative des travaux est compromis. »

Indigné par ce manque de sérieux dans la prise en compte des engagements environnementaux, inquiet du discrédit que ce genre de pratiques peut porter à la profession des écologues qui conseillent les aménageurs, Jacques Thomas a décidé de sortir de sa réserve. C'est vers la justice que le dossier pourrait se diriger. Me Alice Terrasse, avocate du Collectif des opposants au barrage et d'associations environnementales comme France Nature Environnement, avait déjà envoyé sur place le 11 octobre un huissier pour constater les mêmes travaux sur la zone humide à conserver.

Selon l'avocate, qui a multiplié les recours au tribunal administratif, « dans ce dossier, nous disons depuis le début que le conseil général n'est qu'une boîte aux lettres aux ordres de la CACG. Toutes les études, ainsi que la convention publique d'aménagement de 2008 et ses avenants sont truffés d'imprécisions et révèlent un fonctionnement et tous les signes de conflits d'intérêt inacceptables ». Lundi 3 novembre, elle devait alerter le préfet. Et si les constats sont confirmés, les associations qu'elle représente se réservent le droit de porter l'affaire en justice. Un nouvel épisode judiciaire en perspective.

Tarn : rassemblement pacifique sur la « zone à défendre » du Testet en mémoire de Rémi Fraisse

http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2014/11/02/rassemblement-pacifique-sur-la-zone-a-defendre-du-testet-en-memoire-de-remi-fraisse_4516713_3244.html

Le Monde.fr | 02.11.2014 à 18h06 |



La marche qui s'est tenue dimanche 2 novembre sur la Zone à défendre (ZAD) du Testet (Tarn) en hommage à Rémi Fraisse relevait plus de la tranquille balade dominicale que de la manifestation musclée. Alors que les rassemblements en mémoire de l'opposant au barrage de Sivens, décédé dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, ont été émaillés de violences ces derniers jours à Toulouse, Nantes, Rennes ou encore à Paris, la procession s'est déroulée dans le calme.

« NI ON RENONCE, NI ON RECULE : ON RENONCULE »

Réunis sur l'herbe pour un pique-nique aux abords de la « métairie », un lieu de vie des occupants de la ZAD, qui habitent le terrain depuis des mois pour lutter contre un projet de barrage défendu par le conseil général, les militants ont ensuite arpenté le site jusqu'au lieu où Rémi Fraisse a trouvé la mort, vraisemblablement touché par une grenade tirée par les gendarmes.

Plus d'un millier de personnes, dont de nombreuses familles, ont défilé dans une ambiance bon enfant, arborant au niveau de la poitrine un autocollant représentant une renoncule, une espèce de fleur menacée dont le jeune botaniste de 21 ans avait pris la défense. Le symbole a même été détourné en slogan : « *Ni on renonce, ni on recule : on renoncule.* »

« *Ca aurait pu être comme ça samedi dernier s'il n'y avait pas eu les gendarmes* », soupire le politique José Bové, venu participer à la marche en compagnie, entre autres, d'élus écologistes du conseil régional de Midi-Pyrénées. Le député européen se déclare satisfait des propos tenus par [dimanche matin par Ségolène Royal](#). La ministre de l'écologie a estimé lors du « Grand Rendez-Vous » *i-Télé-Europe 1-Le Monde* que la décision de construire le barrage de Sivens était une « *erreur d'appréciation* ».



RÉMI FRAISSE « A PERMIS DE SAUVER CE PETIT COIN DE PARADIS »

« *Il faut qu'elle tienne le même discours mardi lors de la réunion qu'elle organise avec les élus locaux porteurs du projet. Elle doit remettre le dossier à plat et retirer la déclaration d'utilité publique qui avait été accordée* », réclame José Bové. Une minute de silence a été respectée en mémoire de Rémi Fraisse et un arbre a été symboliquement planté.

Parmi les personnes présentes, la tristesse le dispute à la satisfaction de voir le projet de barrage sans doute amendé voir carrément supprimé. « *La mort de Rémi a fait exploser la dimension politique et médiatique de cette petite lutte, c'est une raison de plus pour lui rendre hommage aujourd'hui. Il a permis de sauver ce petit coin de paradis* », estime Eric Petetin, un sexagénaire habitué des combats écologistes. Julie, une retraitée engagée contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes dans la région nantaise, va même jusqu'à parler de « victoire ». « *La prochaine fois, je suis candidate pour prendre sa place : j'ai 67 ans, ça vaut mieux que de voir mourir quelqu'un de 20 ans.* »

D'AUTRES LUTTES ENVISAGÉES CONTRE LE « BÉTONNAGE EN FRANCE »

« *Il faut rester vigilants* », prévient pourtant Tim, un jeune homme venu habiter pour la première fois sur la ZAD en mars. Même si selon lui « *le peuple a gagné une bataille contre les décideurs* », les jeux ne sont pas encore faits. Les opposants au projet devraient être reçus en fin de semaine par Ségolène Royal. En attendant, les « zadistes » ont décidé de s'installer durablement sur les lieux, multipliant les constructions et les barricades.

Des arbres sont petit à petit replantés sur la zone déboisée pour les besoins des travaux et un potager a été installé derrière la métairie. Mais, déjà, certains jeunes pensent à partir ailleurs pour poursuivre leur lutte contre le « *bétonnage de la France* ». Sont cités comme de possibles points de chute, le projet de ligne à grande vitesse entre Lyon et Turin, celui de ferme des « 1000 vaches » dans la Somme ou encore la construction d'un Center Parcs en Isère.

“ Le problème historique des agences de l'eau, c'est l'irresponsabilité des élus ”

Alors que la France célèbre les 50 ans de la loi de 1964 sur l'eau, Bernard Barraqué, directeur de recherches émérite au CNRS et membre du conseil scientifique du comité d'histoire du ministère de l'Ecologie, pointe pour Actu-Environnement la cause du blocage de cette politique.

CSS Toolbar Javascript Toolbar

[Interview](#) | [Eau](#) | 31 octobre 2014 | [Actu-Environnement.com](#)



Bernard Barraqué

Directeur de recherches émérite au CNRS

Actu-Environnement : Quel bilan faire de 50 ans de la politique de l'eau ?

Bernard Barraqué : Le système a été critiqué comme étant devenu opaque. Mais il ne faut pas faire des agences de l'eau les boucs émissaires des injonctions contradictoires imposées par l'Etat et les élus. Ces derniers ont fait sortir les agences de l'eau de leur mission première qui était la préservation de la ressource en eau pour les faire intervenir, à la place de l'Etat, dans le financement des services publics d'eau et d'assainissement. Depuis le début, les élus sont en situation d'irresponsabilité. Non pas dans leur rôle de gestion des services publics, mais du fait que les collectivités qu'ils dirigent ne paient pas elles-mêmes les redevances alors qu'elles reçoivent les aides des agences de l'eau. Contrairement à ce qui se passe dans les agences de l'eau de la Ruhr (Allemagne), qui ont directement inspiré les nôtres.

AE : Comment l'expliquez-vous ?

BB : Tout s'est joué du temps de de Gaulle. Les élus locaux, assimilant la régionalisation à une centralisation, étaient majoritairement opposés à la création des agences et au paiement des redevances. Le compromis qui a été trouvé en 1974, qualifié du terme mystérieux de "contre-valeur", a été de considérer les aides des agences comme un service rendu et de faire glisser les redevances, avec les charges d'assainissement, dans les factures d'eau payées par les usagers. Puis, on a multiplié les redevances par des coefficients pour pouvoir financer les réseaux d'égout à la place de l'Etat. Au final, les usagers domestiques payent donc plus de 80% des redevances alors qu'ils ne sont pas aidés directement. En revanche, plus de 70% des aides vont aux services collectifs dirigés par les élus.

AE : La nature juridique des redevances pose-t-elle problème ?

BB : C'est le fond du problème, car, aujourd'hui comme en 1964, nous sommes enfermés dans une définition arbitraire de la parafiscalité. Face à l'explosion de celle-ci après la guerre, et à

l'intervention de l'Etat dans l'économie, le Premier ministre de l'époque, Michel Debré, a imaginé une dichotomie "privé/public" : d'un côté, les redevances pour service rendu, correspondant à une action économique de l'Etat, et devant être gérées par des EPIC ; de l'autre, les impositions de toute nature, confiées à des EPA, et qui doivent être soumises au Parlement tous les ans (art. 34 de la Constitution). Le compromis du Sénat de 1964 a été de choisir la voie du service rendu, pour que les comités de bassin puissent adopter des budgets sur une base quinquennale, sous la tutelle des ministères de l'Environnement et des Finances. Or, les agences étaient des EPA. En 1967, le Conseil d'Etat a refusé de trancher et a estimé qu'il s'agissait d'une parafiscalité *sui generis*. Cet avis ouvrait potentiellement la voie, souhaitable à mon sens, à la création d'une parafiscalité particulière pour la gestion du "patrimoine commun". Il aurait cependant fallu modifier en ce sens l'article 34. Pire encore, en 1983, au moment où on allait davantage dans le sens du service rendu en obligeant les agences à financer les réseaux d'égout, le Conseil constitutionnel a jugé que les redevances étaient des impôts et qu'il n'y avait pas de "service rendu".

AE : Qu'est-ce que cela implique ?

BB : Depuis, une épée de Damoclès est suspendue au dessus des agences, qui sont dans l'inconstitutionnalité. Cela a conduit les gouvernements successifs à bloquer les projets de modernisation passant par la création de nouvelles redevances. Reprenant, en mode mineur, les dispositions d'abord proposées par le gouvernement de Lionel Jospin (inclure les redevances dans la TGAP), la loi sur l'eau de 2006 a entériné le choix du Conseil constitutionnel : elle a admis le contrôle annuel du Parlement, ouvrant ainsi la voie à une budgétisation des redevances et à la possibilité pour Bercy de prélever une partie de ce que les usagers ont payé dans leurs factures. Ce que l'on constate [aujourd'hui](#). Les élus qui se plaignent maintenant n'avaient-ils pourtant pas été prévenus ?

AE : Quelles peuvent en être les conséquences ?

BB : Déjà, on a décidé il y a 15 ans que les agences étaient des établissements publics de l'Etat, ce qui n'est pas évident, mais qui conduit la Commission européenne à considérer leurs aides comme des aides d'Etat et à vouloir les limiter. Mais le pire est à venir : puisque les redevances sont des impôts, on peut envisager qu'une [action de groupe](#) soit lancée contre le paiement des redevances dans les factures d'eau par des citoyens estimant, à tort ou à raison, être grugés. Cela conduirait à la fin des agences ! Ou, à l'inverse, je l'espère, à la remise en ordre de l'ensemble du système en sortant de la dichotomie actuelle. Les agences ont été faites pour financer des travaux d'intérêt commun et, davantage encore avec la [directive cadre](#), il leur faut une assise correspondant à cette vocation "territoriale, communautaire et subsidiaire". Mais dans ces temps de soumission à la logique néo-libérale de la Commission européenne, ces paroles peuvent-elles être entendues d'une haute fonction publique qui ne comprend rien au "bien commun" ?

AE : Mais, au final, les aides reçues par les collectivités bénéficient pourtant bien aux usagers ?

BB : Certes, mais notre politique, faute de modernisation confiante des agences, n'est pas assez tournée vers la gestion intégrée et participative. Il est commode pour les élus de laisser augmenter les redevances pour bénéficier de plus d'aides. Et, alors que le chiffre d'affaires des services d'eau fait des élus responsables les titulaires de l'usage de l'eau de loin le plus important, ils n'ont pas l'attitude offensive qu'ils devraient avoir vis à vis des autres usages. Sur les captages d'eau potable, par exemple, ils ne vont guère négocier avec les agriculteurs et ils ne font généralement pas assez pression sur les préfets pour appliquer l'article 21 de la [loi sur l'eau et les milieux aquatiques](#). Ils préfèrent remplacer la lutte contre la pollution à la source par des usines de traitement qui coûtent plus cher.

AE : Que préconisez-vous ?

BB : Il faudrait compenser les agriculteurs pour les services éco-systémiques qu'ils pourraient

fournir, mais dans des "contrats armés" (ex. : le "paiement sur résultats" des Néerlandais). Il faut les aider à se reconverter vraiment et pas seulement dans "l'éco-intensif" qu'on nous a servi au colloque des 50 ans. Donc, il faut à la fois de l'argent et une police de l'eau moins laxiste. Il faut soutenir les véritables changements et non les "mesurettes" comme la plupart des [mesures agro-environnementales](#). Les élus locaux seraient toutefois mieux placés s'ils étaient d'abord plus transparents sur ce qui impacte le plus le prix de l'eau chez eux : l'assainissement et l'épuration, au niveau voulu par la directive eaux résiduaires urbaines de 1991.

AE : Quid des industriels dans ce système ?

BB : Ils contribuent pour 15% du produit des redevances et en reçoivent 14%, la différence étant absorbée par les frais des agences. Ils s'en sortent donc bien et il serait injuste de dire qu'ils grugent les autres. Toutefois, il faut s'occuper des (micro)polluants émergents ou orphelins, comme les PCB au fond des rivières par exemple. Il faudrait créer de nouvelles redevances mais il n'y a pas de volonté politique. Au minimum, faudrait-il accumuler de quoi nettoyer les pollutions au moment de la fermeture des sites industriels.

AE : La composition actuelle des comités de bassin pose-t-elle problème ?

Je ne suis pas contre le "[quatrième collège](#)" et il suffit d'un décret : qu'attend-on ? En revanche, ce n'est pas la quantité de représentants de telle ou telle catégorie d'usagers qui compte, mais leur qualité. Dénoncer les industriels, et les agriculteurs avec, n'est pas suffisant. Si les "alter" venaient à s'exprimer plus violemment dans les comités de bassin, ils pourraient aboutir au départ des industriels, alors que la persuasion et l'apprentissage collectif sont au cœur de cette démocratie participative. Elle n'est pas sans reproches, mais nous n'avons pas à en rougir par rapport aux expériences de budgets participatifs vantées par ces mêmes "alter" au Brésil.

Propos recueillis par Laurent Radisson

CO2 Mon Amour France Inter Sivens,

Voler avec les oies, festival de Ménigoute et de l'électricité au jus de choucroute ! - 59 min

CO2 mon amour

<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=993768>

Sivens : huit questions pour un barrage

JDD 1^{er} Novembre

DECRYPTAGE - Depuis le décès de Rémi Fraisse le week-end dernier, le barrage de Sivens (Tarn) est au coeur de l'actualité. Retour, point par point, sur ce projet controversé.

/article-header

1 - Pourquoi construire un barrage?

Assurer l'approvisionnement en eau des fermes voisines et soutenir l'étiage du Tescou, petit affluent du Tarn. Sur fond de réchauffement climatique et de pénurie d'eau, ce sont les objectifs affichés des promoteurs du barrage de Sivens situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Toulouse.

Le projet n'est pas neuf. Il est évoqué dès 1989 par une société d'économie mixte, la CACG (la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne). Il se concrétise en 2012, avec un

avis favorable de la commission d'enquête publique, puis en 2013 par une déclaration d'utilité publique de la préfecture du Tarn. Il prévoit l'aménagement d'un barrage réservoir de 1,5 million de m³ grâce à l'édification d'une digue haute de 12,8 m et longue de 315 m. La construction doit être assurée par la CACG. Et c'est le conseil général du Tarn, dirigé par le sénateur PS Thierry Carcenac, qui est maître d'ouvrage du barrage. Son coût? Plus de 8,4 millions d'euros, financé à 50% par l'agence de l'eau Adour Garonne, à 30% par l'Union européenne et la région Midi-Pyrénées, et à 20% par les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne.



(Crédit : JDD)

2 - Qui est contre?

Dès octobre 2013, le site est occupé par les opposants du groupe "Tant qu'il y aura des bouilles", qui protestent contre le sacrifice de la plus importante "zone humide" du département, un bassin de biodiversité qui abrite notamment une centaine d'espèces animales protégées. La résistance s'organise avec l'appui du "Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet", créé dès 2011, et le soutien d'élus écologistes - José Bové et sa Confédération paysanne en tête -, qui dénoncent un "projet inutile, coûteux et anti-écologique", conçu dans le seul intérêt des promoteurs d'une "agriculture intensive". Les opposants écologistes disposent d'un argument de poids : tous les experts écologiques (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en décembre 2013 et Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en septembre 2013) ont rendu des avis défavorables au projet.

3 - Qui est pour?

Les élus des communes environnantes (à l'unanimité), [le conseil général du Tarn](#) (qui s'est prononcé à 43 voix sur 46 pour le projet), la chambre d'agriculture et la FNSEA défendent la pertinence de ce projet de barrage "indispensable" à une "agriculture familiale" qui s'exerce dans des "conditions difficiles". "Depuis de nombreuses années, le Tescou rencontre des situations d'assèchement estival qui perturbent à la fois sa qualité biologique et les activités économiques présentes localement", argumente le conseil général. Son président a encore souligné vendredi que "les travaux de la retenue d'eau de Sivens" ont été engagés "dans le respect le plus strict de la légalité et des règles de droit".

4 - Le projet est-il surdimensionné?

Oui, ont répondu les deux experts mandatés par le ministère de l'Écologie, qui estiment à 35% cette surestimation des besoins liés à l'irrigation. Le nombre d'exploitations concernées serait ainsi plus proche de la quarantaine que des 82 initialement recensées. Leur rapport, [rendu public cette semaine](#), critique également la qualité "très moyenne" de l'étude d'impact,

l'absence d'analyse de "solutions alternatives" et souligne le coût d'investissement "élevé" par rapport au volume d'eau stocké, tout en se prononçant, "compte tenu de l'état d'avancement des travaux et des engagements locaux et régionaux pris avec la profession agricole", pour la poursuite du chantier.

5 - Le projet fait-il la part trop belle au maïs?

C'est un des arguments des opposants au barrage?: quand on manque d'eau, on ne fait pas pousser du maïs, qui en consomme beaucoup! Les deux experts mandatés par Ségolène Royal notent que "bien qu'en net recul, l'agriculture occupe encore 88% de ce territoire" et soulignent que "le maïs, qui se répartit à surfaces égales entre maïs grain, maïs semence et maïs fourrage, est en nette régression?: 2.800 hectares en 2000, 1.670 hectares en 2010".

6 - Pourquoi la tension est-elle montée depuis septembre?

Cela correspond à la fin de la trêve légale protégeant la période de reproduction des animaux et donc à l'entrée en jeu des tronçonneuses et des engins de chantier. Un site de 34 hectares à défricher. Grèves de la faim, manifs, opérations escargots, occupation du conseil général... La tension monte. Des militants - qui dénoncent un climat de violence créé par les forces de l'ordre - vont jusqu'à s'enterrer pour faire barrage aux pelleteuses. Sans succès.

7 - Un Notre-Dame-des-Landes bis?

ZAD pour zone à défendre. Depuis novembre 2012 et l'échec de l'évacuation des occupants des terrains du futur aéroport de [Notre-Dame-des-Landes](#) situé près de Nantes (Loire-Atlantique), la ZAD nantaise est devenue [le symbole qu'une mobilisation citoyenne déterminée](#), et parfois violente, peut faire reculer les pouvoirs publics, même sur un projet défendu par le Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault, par ailleurs ancien maire de Nantes. Autour de paysans locaux refusant d'abandonner leurs terres agricoles se sont greffés des dizaines de jeunes aux motivations variées (écologues, anarchistes, anticapitalistes...) mais unis par un rejet du "système" et la volonté de "vivre autrement". Un enracinement qui a fait basculer progressivement cette "zone à défendre" en "zone d'autonomie définitive" qui sert désormais de "base" à toutes les luttes du même type, à commencer par celle de Sivens...

8 - Quelle conséquence aura la mort de Rémi Fraisse sur le projet?

Ce samedi 25 octobre, c'est jour de fête et de mobilisation sur le site du Testet. On connaît désormais [les grandes lignes du scénario](#) qui ont conduit à la mort de ce botaniste de 21 ans, proche du réseau France Nature Environnement, présent pour la première fois à Sivens. Venu avec des amis, Rémi Fraisse a d'abord profité de la fête et des animations près du chapiteau avant de se laisser entraîner vers 1h45 du matin à l'autre bout du site (environ 2 km) où, depuis l'après-midi, les plus radicaux s'affrontent aux gendarmes mobiles. Touché par une grenade offensive qui se serait coincée entre son sac à dos et sa nuque, le jeune homme, qui souhaitait se lancer dans l'exploitation de plantes médicinales, ne se relèvera pas... Deux juges de Toulouse ont depuis été désignés pour instruire l'information judiciaire ouverte pour "violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner". "Ni oubli ni pardon", promettent ses "camarades", qui multiplient depuis les rassemblements. [Réunis vendredi à Albi](#), les élus du Tarn ont pris "acte de l'impossibilité de poursuivre toute activité liée au déroulement du chantier sur le site de Sivens", avant de renvoyer la balle à l'État. Une réunion d'urgence est prévue mardi au ministère de l'Écologie. Elle se tiendra avec des élus, des responsables de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et des agents de l'État, mais sans les ONG ni les agriculteurs...

/article-content Bet at Home

Stéphane Joahny - Le Journal du Dimanche

samedi 01 novembre 2014

Cazeneuve : "J'appelle chacun au calme"

JDD 1^{er} Novembre

INTERVIEW - Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, revient dans le JDD sur les manifestations violentes de samedi à Nantes et Toulouse. Et réagit aux attaques de Cécile Duflot.

/article-header

Une semaine après sa mort, vous en savez plus sur lui. Qui était Rémi Fraisse?

Depuis une semaine, je pense à Rémi Fraisse et à sa famille en permanence. C'était un militant pacifiste. Mais il y avait à Sivens un engrenage de la violence dans lequel il s'est trouvé pris bien malgré lui, une violence comparable à celle de Nantes et de Toulouse samedi.

Quel est votre réaction face à ces violences constatées samedi soir à Nantes et Toulouse notamment?

Je condamne ces violences avec la plus grande fermeté. Comme l'a dit le Premier ministre, elles sont une insulte à la mémoire de Rémi Fraisse et elles n'ont pas leur place dans la République. Leurs auteurs devront en répondre devant la justice. J'appelle chacun au calme.

Revenons au début. Pourquoi les gendarmes mobiles étaient-ils présents à Sivens?

Pour trois raisons. D'abord, il y avait des risques de contre-manifestation des partisans du barrage, pouvant occasionner des affrontements durs. Si cela s'était produit, en l'absence des forces de l'ordre, que n'aurait-on pas dit. Ensuite, s'il y avait sur le site une grande majorité de militants pacifistes, il y avait aussi des casseurs organisés qui cherchaient l'affrontement et pouvaient se rendre à Gaillac. Là où ils étaient positionnés, les gendarmes pouvaient éviter cela. Enfin, il y avait une crainte que la zone de chantier soit occupée et que des engins piégeants détenus par des groupes violents y soient posés. C'est pourquoi les gendarmes étaient présents sur la zone de chantier, à dix minutes à pied de la manifestation. On pouvait donc manifester sans jamais se confronter à eux. Ce sont les groupes violents qui sont venus au contact des gendarmes. Quand j'entends dire que la seule présence des gendarmes était une provocation, qui explique les violences, je trouve cela irresponsable.

«Quand Bové dit qu'il pourrait exister des formes de "violence légitime sur les biens", je suis en total désaccord.»

Quelles consignes aviez-vous données aux gendarmes?

Des consignes extrêmement claires d'apaisement. J'avais parfaitement conscience de ce qu'était la situation depuis de nombreuses semaines sur le site de Sivens. Je redoutais avec raison la provocation de ceux qui souhaitaient l'affrontement et s'étaient organisés pour perpétrer des violences. J'avais donc demandé aux gendarmes de ne céder à aucune provocation et de faire un usage proportionné de la force.

Une semaine après, savez-vous ce qui s'est passé?

Il y a une enquête judiciaire en cours, et ce que je sais a été rendu public par le procureur. De mon côté, j'ai lancé deux inspections générales. Une sur l'utilisation des grenades offensives, et une autre sur toutes les opérations de maintien de l'ordre intervenues à Sivens depuis septembre.

Vous avez suspendu l'usage des grenades offensives. Allez-vous les interdire?

Si j'ai demandé une enquête sur l'utilisation de ces armes, c'est au nom du principe de précaution. Elles sont employées depuis des dizaines d'années sans avoir occasionné de drames. Elles sont utilisées pour maintenir à distance les manifestants violents et éviter l'affrontement avec les forces de l'ordre. Je prendrai une décision au vu des résultats de

l'enquête.

Quand apprenez-vous le drame?

Le matin très tôt. Je donne aussitôt des consignes pour que l'on sache ce qui s'est passé. L'Élysée et Matignon sont informés. Je m'entretiens avec le Président et le Premier ministre dans la journée. Leurs consignes sont claires. Elles correspondent à ma seule préoccupation : la vérité, toute la vérité, et le plus vite possible. Pour la suite, j'ai rendu compte et le Premier ministre a suivi avec attention les événements en se montrant toujours solidaire.

«Aucune grenade offensive n'a tué qui que ce soit depuis 50 ans.»

Dans votre communiqué de dimanche , il n'y a aucun mot pour la famille de Rémi Fraisse. Pourquoi?

Vous imaginez bien que lorsque j'apprends qu'un jeune homme est mort je cherche d'abord à savoir ce qui s'est passé, qui est la personne décédée, et quelles ont été les circonstances de sa mort. L'établissement de la vérité est mon seul but. Je ne m'exprime qu'après le procureur de la République, par respect de l'indépendance de la justice, un principe fondamental. Dès lundi, lorsque l'on en sait un peu plus, j'exprime publiquement un message de compassion à la famille de Rémi Fraisse.

Les gendarmes vous ont-ils rendu compte assez vite?

Les gendarmes sont agressés dans la nuit. Le directeur général de la gendarmerie n'a pas cherché à cacher, il a cherché à savoir. Aucune grenade offensive n'a tué qui que ce soit depuis cinquante ans et une seule a été tirée ce soir-là, face à un groupe violent qui utilisait des cocktails Molotov, des bombes d'acide, des pierres. Dès les premiers instants, le directeur général de la gendarmerie me dit qu'il doute qu'une grenade puisse être à l'origine du décès et que le jeune homme, dont l'identité n'est pas connue, a pu détenir des substances ou des explosifs dans son sac à dos. Toutes les hypothèses étaient sur la table. Et nous voulions la vérité. L'idée selon laquelle les gendarmes auraient lancé une grenade dans le but de tuer ce jeune homme est vécue de façon douloureuse par eux, car cela ne correspond pas à la vérité.

À l'Élysée, on explique que si les informations étaient remontées plus tôt, la réaction aurait été différente...

Je ne sais pas qui est "on" à l'Élysée. Mitterrand avait une jolie formule : "Les conseillers, cela n'existe pas." Le Président sait parfaitement ce que l'on s'est dit et les informations que je lui ai communiquées. C'est la seule chose qui compte pour moi.

«J'assume mon mode d'expression.»

Le lundi, pour votre deuxième communiqué, vous avez "une pensée" pour la famille de Rémi Fraisse. N'est-ce pas un peu sec?

J'ai fait les choses sincèrement, pudiquement, avec retenue, par respect pour la douleur de la famille. Je me suis aussi exprimé auprès de ses parents, comme j'estimais devoir le faire. Je sais que la compassion peut être cathodique. Mais elle peut aussi être différente sans être, pour autant, moins profonde. Pour moi, il y a avant tout un devoir d'authenticité.

N'avez-vous pas eu envie d'aller les voir?

Je me suis tout de suite posé la question. C'est très délicat car cela peut aussi être ressenti comme intrusif de la part des proches en deuil. J'ai vécu ça en 2002 lorsque 14 personnes originaires de Cherbourg sont mortes dans l'attentat de Karachi. Il y avait une émotion considérable dans ma ville. Je suis frappé que tous ceux qui mettent leurs sentiments en bandoulière ne se posent pas ce genre de questions lorsqu'ils portent des jugements sur d'autres qui ne se comportent pas comme eux.

On a reproché parfois à vos prédécesseurs Sarkozy et Valls d'en faire trop. Vous pas assez?

Je viens de vous répondre, j'assume mon mode d'expression.

Un seul à droite, Nicolas Sarkozy, vous a critiqué, mais s'est félicité que sous son

quinquennat il n'y ait eu aucun décès de la sorte...

Je ne suis pas dans ce genre de polémique. Dans cette affaire ce qui m'importe c'est la vérité des faits que l'on doit à une famille en deuil.

«Cet événement révèle une forme d'échec de la société de violence dans laquelle nous sommes.»

Avez-vous envisagé de démissionner?

À aucun moment. Je sais les instructions que j'ai données, je sais les valeurs qui président à mon action et je sais l'injustice des propos qui ont été tenus cette semaine à l'égard des forces de l'ordre. Un chef ne démissionne pas face à des propos injustes et à des accusations fausses et blessantes qui touchent ses troupes.

Cécile Duflot parle d'une bavure...

Je suis en désaccord total avec cette manière de faire. Je pense qu'elle se trompe et que les propos qu'elle tient ne sont pas conformes à la réalité. On ne peut pas à la fois souhaiter la vérité et la décréter avant que la justice soit allée au bout des enquêtes. Je le lui ai dit. On ne peut pas condamner toujours les forces de l'ordre alors que les enquêtes sont en cours et passer sous silence les violences graves dont ces forces ont été l'objet, sauf à affaiblir l'État de droit, ce qui est irresponsable. Dans la liberté des opinions de chacun, il faut respecter l'État. C'est cela le problème de fond. Moi, je crois à l'État. Et aux valeurs de respect qu'il doit porter. C'est justement quand on affaiblit l'État que les dérives autoritaires naissent.

Elle parle aussi d'une "tache indélébile" sur ce gouvernement...

Il y a un drame. Une enquête est en cours. Ces attaques sont injustes, notamment celles à l'encontre du Premier ministre. Je l'ai redit nettement à Cécile Duflot. Tout cela fait beaucoup de mal à la gauche. Quand on accuse de façon aussi injuste sans savoir sur des sujets aussi graves, on fait des dégâts. Il y a eu 56 gendarmes et policiers blessés depuis septembre à Sivens, 81 procédures judiciaires ouvertes, 33 procédures d'agression sur les forces de l'ordre.

Sivens marque-t-il une fracture avec les écologistes?

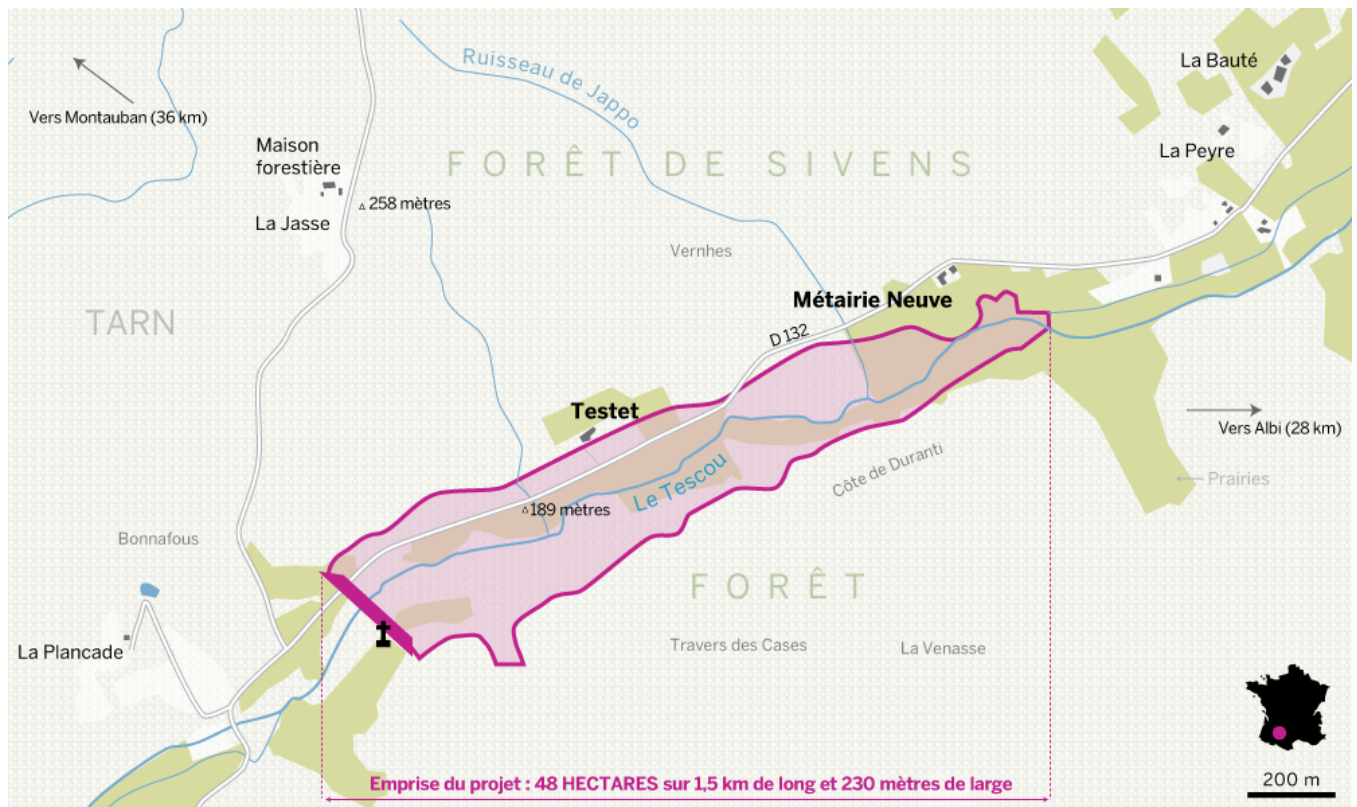
Toute la gauche devrait se poser la question : est-ce qu'on ne trouve pas la paix d'abord dans le respect du droit? Lutter contre la violence commence par le respect de l'État de droit. Je demande la vérité plutôt que les postures. À Sivens, il y a un projet où toutes les procédures juridiques ont été respectées. Le débat, jusqu'à la dernière seconde, reste possible et légitime. Et des compromis peuvent toujours être trouvés. Mais sans violence. Quand José Bové dit qu'il pourrait exister des formes de "violence légitime sur les biens", je suis en total désaccord avec cela. Ces écologistes-là ont tort.

Quelle est votre analyse plus générale de ces tensions?

Pour moi, cet événement révèle une forme d'échec de la société de violence dans laquelle nous sommes. Il y a une crise qui s'enkyste, une société numérique où tout est permis et sans aucune régulation, un matérialisme qui casse les solidarités, il y a une désespérance face à cet isolement, des aspirations nouvelles qui peinent à trouver un chemin, et aussi une parole politique qui s'abaisse. Ce qui s'est passé pour moi cette semaine témoigne de cela. La dénonciation de tout, dans l'outrance, est devenue un mode de communication. J'aimerais qu'on passe enfin à une société de dialogue et que l'on évite les propos de tribune qui mettent de l'huile sur le feu. C'est possible. Cela dépend de chacun de nous.

/article-content Bet at Home

Bruno Jeudy et Laurent Valdiguié - Le Journal du Dimanche



Des groupuscules violents en marge des hommages à Rémi Fraisse

LE MONDE | 03.11.2014 à 11h36 • Mis à jour le 03.11.2014 à 11h36 |

Par **Soren Seelow** et Matthieu Suc



En marge des manifestations pacifiques organisées en mémoire de Rémi Fraisse, mort sur le site du barrage contesté de Sivens, dans le Tarn, les débordements à Paris, Nantes et Toulouse les 1er et 2 novembre ont souligné la radicalisation d'un petit nombre d'individus. Plusieurs médias ont rapporté une même phrase qui semble avoir été adoptée comme slogan par ceux-ci : « *Mieux vaut une vie de lutte qu'une minute de silence.* »

Sur le week-end, 112 manifestants ont été interpellés, 57 gardés à vue. Selon la Préfecture de police de Paris, l'essentiel des gardés à vue appartient à la mouvance contestataire radicale, aux courants anarchiste ou autonome.

L'attirail prélevé dans leurs sacs laisse peu de place au doute : des marteaux, coups-de-poings

américains, pinces, pétards et engins incendiaires. A Paris, alors que près de 300 manifestants se retrouvaient dimanche vers 15 heures place de Stalingrad pour un rassemblement non autorisé, les forces de l'ordre ont procédé à 76 interpellations en amont du rassemblement, contribuant à expurger le cortège de ses éléments les plus vindicatifs. Une poignée d'éléments radicaux sont néanmoins parvenus à déjouer les barrages filtrants.

« Créer des pertes chez l'adversaire »

Parmi eux, Martin (le prénom a été modifié) explique qu'il a boudé le sit-in du Champ-de-Mars car il le trouve « *trop pacifiste* ». « *Zadiste énervé* », comme il se définit lui-même, il manifeste contre « *ce qui se passe à Sivens et les violences policières en général* ». Profitant d'un mouvement de flottement consécutif à un usage – le seul de la journée – de bombe lacrymogène par les CRS, il sort de son sac une bouteille d'acide chlorhydrique et un bâton de papier d'aluminium. « *Tu mets l'alu dans la bouteille, tu refermes bien, tu attends et ça pète* », explique-t-il. Il n'aura pas l'occasion de s'en servir.

En septembre, une note d'un service de renseignements détaillait la méthode de ces activistes agissant par petits groupes de quinze à vingt pour s'en prendre aux forces de l'ordre.

« *L'éventualité de créer des pertes chez l'adversaire est non seulement assumée mais recherchée*, soulignait l'auteur du rapport, qui ajoutait que *la nature spectaculaire de leurs actions attire naturellement à eux quelques individus dénués de motivation idéologique et ne recherchant que des sensations fortes.* »

Ainsi, sur le site de Sivens, les services de renseignements avaient relevé la présence de militants jusqu'alors inconnus de leurs archives. « *Attirés par l'action en tant que telle* », ces « *opposants de circonstance* » se retrouveraient dans les franges les plus radicales.

A Sivens, «l'usage de la force a très vite été disproportionné»

SYLVAIN MOUILLARD 3 NOVEMBRE 2014 Libération



Interpellation d'un militant opposé au barrage de Sivens, près du chantier, le 9 septembre 2014. (Photo Rémy Gabalda. AFP)

INTERVIEW

Claire Dujardin, avocate de nombreux zadistes opposés au projet de barrage, explique qu'une vingtaine de plaintes ont été déposées pour des violences policières.

Un drame «*malheureusement prévisible*». Les habitants de la «Zone à défendre» (ZAD) du

Testet, qui se battent contre le projet de barrage de Sivens, le répètent depuis une semaine : la [mort de Rémi Fraisse](#), probablement tué par une grenade de la police, est l'épilogue sanglant d'une «*stratégie de montée en tension orchestrée par les forces de l'ordre*». Claire Dujardin, avocate au barreau de Toulouse, a commencé à défendre les zadistes en janvier dernier.

Au début principalement sollicitée pour des conseils juridiques et pour des procédures d'expulsion, elle accompagne désormais de nombreux habitants dans leurs démarches pour porter plainte contre les forces de l'ordre. Elle a également saisi le défenseur des droits, Jacques Toubon, pour l'alerter de ces «*violences policières*».

Les habitants de la ZAD dénoncent les «*violences policières*» qu'ils subiraient depuis le début des travaux sur le site de Sivens, en septembre. Qu'avez-vous constaté ?

Depuis cette date, l'attitude des forces de l'ordre a changé. Quand elles ont su qu'il y avait une réoccupation des lieux, l'usage de la force a été tout de suite disproportionné. La consigne, c'était de vider la zone, quels que soient les moyens, et d'éviter l'établissement d'une nouvelle ZAD après celle de Notre-Dame-des-Landes. J'ai donc demandé aux victimes de déposer des plaintes auprès du procureur de la République d'Albi et de m'en faire parvenir une copie.

Pour l'instant, j'en ai une vingtaine. Mais le nombre de plaintes est peut-être supérieur. Le fait le plus grave dont je m'occupe concerne une jeune femme prénommée Elsa, qui a été victime d'un tir de grenade, lancée par un gendarme dans la caravane qu'elle occupait. Il s'agissait d'ailleurs d'une expulsion illégale. Elsa est restée dix jours à l'hôpital et elle ne sait pas encore si elle va pouvoir récupérer l'usage total de sa main droite.

Et les autres plaintes ?

J'ai notamment le cas de personnes qui occupaient des arbres, et où les forces de l'ordre sont intervenues en élaguant les branches sans prendre garde aux occupants. Ou encore des militants enfouis sur le chemin des engins de chantier et piétinés par les gendarmes. Il y a aussi des victimes de tirs tendus de flash-ball, dont une personne qui a reçu 45 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Bien souvent, ces gens ont perdu leurs affaires personnelles, brûlées par les gendarmes. Outre les violences physiques, il y a les insultes connotées socialement : «*Marginaux*», «*bobos assistés*» etc.

Où en est la procédure pour toutes ces plaintes ?

Je suis obligée d'attendre de voir ce que fait le procureur d'Albi. S'il classe sans suite, parce qu'il considère que l'usage de la force était proportionné, je saisis un juge d'instruction. Comment procédez-vous pour donner un maximum de chances à ces plaintes d'aboutir ? On tente d'accompagner les plaintes de certificats médicaux attestant des violences. Ce n'est pas toujours facile, car certains médecins à l'hôpital d'Albi ne voulaient pas examiner les victimes. Bien souvent, j'ai des certificats avec des ITT de moins de huit jours, pour lesquelles la qualification pénale est moindre. On s'appuie aussi sur les témoignages directs et les vidéos tournées par les «*automédias*» [les sympathisants, NDLR], les militants qui filment les interventions des forces de l'ordre. Je leur demande alors de signer une attestation avec la date et l'heure des images.

On a une autre difficulté : les preuves disparaissent. Dans le cas d'Elsa, on ne sait pas où est passée la caravane qu'elle occupait. C'est la gendarmerie elle-même qui mène les enquêtes, ce

qui est complètement anormal. Il faudrait que la police s'en charge. Mais deux mois après... J'aimerais aussi qu'une enquête soit menée sur les armes utilisées par les forces de l'ordre. Certains flashballs sont interdits, les tirs tendus également. Normalement, les entrées et sorties des armes sont enregistrées. S'il n'y a pas d'enquête à ce sujet, je pourrais saisir le tribunal administratif et demander une expertise balistique, afin éventuellement de faire condamner l'Etat pour usage abusif de la force.

Avez-vous dû également défendre des zadistes mis en cause par la justice ?

J'ai eu deux procédures de comparution immédiate depuis septembre. La première, pour «*participation à une manifestation illégale*», a abouti à une relaxe. Pour la seconde, une bagarre avec des gendarmes, deux personnes ont été condamnées à deux et quatre mois de prison avec sursis. On a fait appel. Il y a aussi une dizaine de convocations au tribunal entre décembre et février pour des «*violences volontaires sur personnes dépositaires de l'autorité publique*».

Sylvain MOUILLARD

Dans l'écosystème zadiste

[CHRISTIAN LOSSON](#), [NICOLAS DE LA CASINIÈRE \(À NANTES\)](#) ET [SYLVAIN MOUILLARD \(À SIVENS\)](#) 31 OCTOBRE 2014 libération



A Sivens, le 28 octobre, après la mort de Rémi Fraisse. (© Regis Duvignau / Reuters)

ENQUÊTE

Jeunes en rupture, utopistes ou paysans, à Nantes ou à Sivens, les mobilisations écologistes autour des «zones à défendre» s'amplifient. Enquête au cœur d'une mouvance disparate.

La décision du conseil général du Tarn, vendredi, de mettre entre parenthèses le chantier du barrage de Sivens enrayera-t-elle les appels à manifester qui s'amplifient partout en France après la mort de Rémi Fraisse il y a une semaine ? Rien n'est moins sûr. La France découvre une révolte qui couve au sein d'une jeunesse en rupture ou de paysans en quête d'un autre monde. Leurs boussoles ? On les trouve du côté du bocage nantais et dans la vallée du Tescou, bientôt à Bure (Meuse) ou de façon éphémère à La ferme des 1 000 vaches à Ducrat (Somme) : elles essaient un peu partout. Les ZAD, «pour zones à défendre», nouveau mode d'action politique collective ? Nouvelles formes de résistances face à un Etat décrié (*lire page 6*) ? Une galaxie en expansion de militants. Une nébuleuse s'oppose à ce qu'ils estiment être des «*politiques datées, ancrées dans un monde purement productiviste, croissantiste et liberticide*», comme le résume un théoricien de ces néomouvements sociaux. Qui sont donc ces «zadistes» et ceux qui les soutiennent ? Esquisse de panorama.

«Mode de vie». Victoria Xardel habite à quelques kilomètres du site du (futur ?) barrage de Sivens, dans le Tarn. Elle n'aime pas l'acronyme ZAD, «*peu imaginaire*». Mais elle y voit l'outil idéal pour «*réconcilier ceux qui voulaient s'extraire d'un monde qui leur déplaisait et ceux qui voulaient le combattre*». La vingtaine tout juste passée, elle publie depuis une semaine *Sans aucune retenue*, une page d'information et de réflexion quotidienne sur la lutte des zadistes contre le barrage. Elle trouve un point commun aux différentes ZAD : occuper le terrain face aux «*grands projets d'aménagement du territoire dans les arrière-pays ruraux, précisément là où certains étaient venus se réfugier*». Autre similitude, le prénom que se donnent les militants pour répondre aux médias, guère appréciés. Ils ont choisi Camille - même si Rémi est désormais l'autre prénom donné aux policiers qui les interpellent ou les mettent en garde à vue -, qui a l'avantage de coller aussi bien pour les filles que pour les garçons. «Camille», donc, un grand roux basé à Sivens depuis plusieurs mois, l'assure : les ZAD incarnent un «*mode de vie*». Tout court. Pas une «*alternative*». «*Notre façon de vivre devrait être tolérable du moment qu'on a la capacité de vivre avec les autres et de les accepter.*» Pour lui, les ZAD «*recupèrent toute la société et tout ce qu'elle produit : on n'a pas de service d'ordre, on ne demande pas de carte d'identité à l'entrée.*»

Vigies. A l'origine, il y a les lanceurs d'alerte. Ils mènent le travail de veille, de décortilage et de contre-expertise de ces projets d'aménagement du territoire tant contestés. A Notre-Dame-des-Landes (NDDL), la tâche est revenue à l'Acipa, l'association des riverains concernés par le projet d'aéroport. Son porte-parole, Julien Durand, est un éleveur laitier à la retraite, un ex de la Confédération paysanne. Hier, il était engagé pour la sauvegarde des terres agricoles. Aujourd'hui, il entreprend «*d'arracher des infos à la préfecture*», «*monte des dossiers*», bataille de longues années auprès des tribunaux. Puis il voit arriver les premiers zadistes à Notre-Dame-des-Landes. Une cohabitation parfois difficile. «*Au début, il y a eu beaucoup de problèmes avec leurs chiens, qui se baladaient librement, alors qu'il y a du bétail partout. Il a fallu faire comprendre que des barrières, ça se referme.*» Les différences de fonctionnement entre associatifs «classiques» et autonomes «hétérodoxes» finissent par s'aplanir. Surtout que les deux parties ont des intérêts communs. Les «squatteurs» aiment parfois l'attention médiatique. Ils occupent aussi le terrain, tiennent tête aux forces de l'ordre, repoussent le début des travaux, résistent aux tentatives d'expulsion. Indispensable quand les recours devant les tribunaux sont rejetés les uns après les autres. Même scénario à Sivens. L'examen attentif du projet de barrage a été mené par Ben Lefetey, ex-militant des Amis de la Terre, et son collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet. Un travail salué par les zadistes,

même si certains déplorent une inclination un peu trop «légaliste». Quand, pour d'autres, la légitimité d'y résister passe par une désobéissance plus radicale.

Les lanceurs d'alertes, ce sont aussi les vigies, les «orga» : ces ONG environnementales qui, très vite, ont identifié des zones en péril avant d'être des zones à défendre. Qui vivent de plus en plus mal la promotion systématique par l'Etat de projets qu'ils jugent «illégaux et illégitimes». Le 1^{er} juin 2014, une campagne d'action d'un an a ainsi été lancée (Bure 365), et plus si affinités, contre le Cigeo, le centre de stockage «réversible» de déchets radioactifs dans la Meuse.

Florent Compain, président des Amis de la Terre, en est l'un des co-animateurs. «A Bure, il n'y pas encore de ZAD en temps que tel, car il en faudrait plusieurs pour être vraiment efficace tant le territoire à défendre est dispersé.» Celui qui, comme beaucoup dans les ZAD, tente de concilier luttes locales et campagnes internationales, est surtout indigné par la «violence» sans discernement, «la répression», dit-il, qui s'abat sur tous ceux «qui ne se résignent pas». «Beaucoup de militants d'action de désobéissance civile non violente ont été blessés, parfois grièvement, dans des actions contre le nucléaire, où on se retrouvait 50 face à 150 Robocops. Du coup, ils sont passés à d'autres modes d'actions, plus directs, et (parfois) plus violents.» Plutôt que de mettre en avant la violence zadiste, s'agace Florent, il faudrait «se poser la question de savoir pourquoi se développe cette radicalité».

Florent Compain l'assure : «Le sentiment d'injustice et la répétition des humiliations face aux forces de l'ordre poussent à la radicalisation car, pour beaucoup, et de plus en plus de jeunes, c'est le seul moyen de créer un rapport de force face à des politiques qui donnent l'impression d'obéir aux multinationales.» C'est ainsi qu'on peut très bien militer à Attac ou Greenpeace, et revêtir parfois une capuche noire pour aller défier les forces de l'ordre dans des actions de Black Blocs.

Voisinage. Attaquer ou se défendre à coup de jets de pierre ou de cocktail Molotov, détruire des vitrines de banques ou de multinationales, symbole d'un capitalisme honni : les frontières peuvent être floues, sinon fluides. «Le vandalisme de mobilier urbain, ce n'est pas nous, ce sont de simples casseurs, comme il y en a dans plein de manif», dit un partisan de l'attaque des symboles du système. «Il n'y a pas les gentils Bisounours d'un côté, qui se déguisent en arbres vivants, et les méchants masqués, qui caillaissent des flics : ce raisonnement simpliste tient de la construction médiatique», résume néanmoins un anarcho-libertaire. Les Amis de la Terre ont assuré, après la mort de Rémi Fraisse, jeune botaniste de 21 ans : «Les casseurs sont ceux qui détruisent les espaces écologiques à protéger et non pas Rémi Fraisse, ni aucun de ceux qui s'y opposent.»

Les Zadistes ? Ils ne détestent rien tant que d'être «étiquetés», «caricaturés», «dénaturés». La jonction avec le monde paysan, comme avec des «orgas» classiques, «tient la route», souffle l'un d'eux. Une autre, encore une Camille, résume : «Les expulsions de l'opération César en octobre 2012 ont montré aux associations citoyennes que les clivages violence/non-violence s'effaçaient devant la solidarité et l'efficacité d'une résistance physique à la police, que les divers modes de résistance servaient la lutte.» Même la manif du 22 février à Nantes, «où l'accent a été mis sur la casse, ajoute une zadiste, n'a pas divisé le mouvement, malgré les efforts du préfet, des ministres et des politiques locaux». «Alors qu'il y a eu trois personnes qui ont perdu un œil à cause de flash-balls», précise une autre, «et 520 tracteurs et 40 000 personnes».

Les occupants assurent tout faire pour maintenir de bonnes relations avec le voisinage. «*Quoi qu'il arrive, on va continuer à vivre ici*, illustre Victoria Xardel, au Testet. *On a besoin de continuer à se parler.*» Le message n'est pas toujours facile à faire entendre dans cet «*archipel de petits groupes*», cet écosystème de milieux sociaux divers (étudiants, chômeurs, anciens salariés, jeunes paumés), cette constellation de groupes, hackers, clowns activistes, anars. «*Mais aussi anticapitalistes, antifa, vegan, féministes*», décrit Aurélien. «*Et adeptes de la préservation des surfaces agricoles, naturalistes, antispécistes, amoureux des arbres*», ajoute un autre. Des trajectoires mouvantes, qui circulent parfois d'une ZAD à l'autre, pour quelques jours, quelques semaines, avant de retourner à une vie «*normale*». Ou pas. «*Babylone*». A Notre-Dame-des-Landes, la vie de cette communauté très souvent en mouvement de plusieurs centaines de personnes s'organise autour d'AG permanentes, où l'on débat des initiatives à prendre et de la vie collective. Mais pas question d'imposer quoi que ce soit. L'autogestion prime. «*Le conflit crée le débat*, espère Camille. *L'idée de cet endroit, c'est tendre vers la compréhension de chacun.*» Lui est passé à plusieurs reprises par NDDL avant de venir s'installer à Sivens : «*Il y avait du monde sur place et je n'étais pas encore prêt à habiter sur une ZAD.*» Comme beaucoup, il a décidé de quitter la «*société marchande*» à laquelle il a longtemps participé, comme maître d'hôtel. «*Le jeu était faussé.*» Cette société normative dont les zadistes ne veulent plus, ils l'appellent «*Babylone*». Ils jugent que la démocratie représentative est une «*mascarade*», brûlent parfois leur carte d'électeurs, dénoncent le «*productivisme*», le «*culte des choses inutiles*». «*A NDDL, j'ai participé à la radio pirate, cultivé des champs, construit des fours et des cabanes*», détaille un jeune qui dit s'appeler «*vraiment Camille*». «*Je veux apprendre à me servir de mes dix doigts et arrêter le superflu.*» Un autre y cherche un «*écosystème*» proche de la nature, «*où toute méthode d'autorité et de violence est proscrite*».

La violence, justement, est un débat récurrent entre les zadistes. Tous se disent victimes de la «*violence d'Etat*». Ils racontent avec la même indignation les «*humiliations*» subies, le «*harcèlement*» des forces de l'ordre qui insultent, frappent, brûlent les affaires. Comment y répondre ? Au Testet, Camille estime que la confrontation physique du week-end dernier n'était pas indispensable - «*elle ne l'est jamais*». Pour freiner l'avancée des travaux, il aurait voulu que des centaines de militants «*occupent pacifiquement les arbres, mais on n'était pas assez nombreux.*» D'autres refusent de toujours de «*tendre l'autre joue*». A chacun, de se joindre - ou non - aux Blacks Blocs, mode d'action qui accepte et/ou cherche la confrontation directe. Mais «*toujours tolérer les autres formes de résistance*». «*Le modèle, en France, si on veut avoir bonne presse, c'est la lutte sociale pacifiste*», regrette Victoria. Elle prône une «*action directe intelligente*» : «*S'enterrer sur le chemin des engins de travaux, faire des barricades, des tours.*» Et balaye, une fois de plus, la distinction entre «*gentils opposants et méchants casseurs*». Pour elle, cet ensemble est mouvant. «*Cela oscille en fonction du moment, de l'humeur, de l'attitude en face.*» Aurélien approuve : «*Rémi Fraisse était non-violent, mais il a été pris dans une tension en se rendant compte que l'Etat de droit est un mensonge.*» Et de s'interroger : «*Jeter des pierres et des canettes sur des Robocops, est-ce vraiment de la violence ?*»

Palettes. La suite ? Dans la vallée du Tescou, Certains souhaiteraient s'installer de manière durable, viser «*l'autosubsistance*», «*transmettre les savoirs*». D'autres voudraient plutôt «*rendre le lieu à la nature*». A NDDL, les «*Sème ta ZAD*», lancé en avril 2013 pour la culture de parcelles collectives, est désormais une assemblée hebdomadaire qui tente «*d'inventer l'avenir*». «*L'Acipa envisage une "zone d'expérimentation" avec le Larzac en mémoire, nous une ZAD pour Zone d'autonomie définitive, et il n'est pas question d'aller s'installer ailleurs*», résume Camille. Une porte-parole l'assure, «*on vit ensemble, on n'a pas envie de*

changer de voisins, même si on aime beaucoup certains, d'autres pas trop. C'est naturel. On construit en dur, socialement et physiquement. On va en faire une zone logistique de soutien de d'autres luttes, de production vivrière pour nous, pour des cantines populaires ailleurs, en soutien aux migrants à Calais ou à d'autres zones plus que jamais en lutte, comme le Testet.»

Les ZAD attirent aussi désormais des gars que rien n'y prédestinait. Comme Hugo, venu d'Albi avec sa vieille bagnole brinquebalante, le coffre chargé de palettes. Il n'a appris l'existence du Testet qu'il y a quatre jours lors d'une manifestation devant la préfecture du Tarn. *«J'avais plutôt une bonne opinion des forces de l'ordre, mais ils ont agi comme si les gens étaient des terroristes. J'ai regardé des vidéos sur Internet et je pense que les zadistes défendent une noble cause. Ils travaillent dur, bénévolement. J'ai décidé de les aider.»*

Tout comme les paysans locaux, et ce, depuis le début. Eux apportent leur soutien logistique et leur expérience des luttes politiques aux zadistes. En fournissant de la nourriture et du matériel au cœur de l'hiver, en multipliant des barrages de tracteurs pour protéger les habitations de fortune des squatteurs... En s'investissant, aussi, dans des projets à plus long terme, comme lorsqu'ils ont participé au lancement d'un jardin maraîcher visant à nourrir ceux de la ZAD.

A Sivens, si certains agriculteurs soutiennent le projet de barrage (*Libération* du 30 octobre), d'autres le jugent inutile. Tel Rémi Serres, juché sur son tracteur. A 75 ans, il se présente comme un *«repenti de l'agriculture productiviste»*. *«J'ai fait la guerre d'Algérie, mais j'ai sûrement tué plus de gens avec les pesticides et insecticides que j'ai mis dans mes champs.»*

Quand les forces de l'ordre sont arrivées sur le site, début septembre, il a tenté de leur barrer la route avec tracteur et bœufs, sans trop de succès. *«Aujourd'hui, j'apporte de la nourriture aux zadistes, je pousse de la terre avec mon tracteur, ça leur évite quelques coups de pioche»*. Ces jeunes, Rémi *«les admire, les embrasse»* : *«Ils veulent changer la société. Ils ont raison.»* Divergences. Les rapports avec les «occupants» de la ZAD sont parfois mouvementés : mais ce qui les rassemble est plus fort que ce qui les oppose. *«Malgré des engueulades parfois sévères, les confrontations sont enrichissantes, chacun entend les positions, les modes d'action de l'autre et les respecte»*, raconte Vincent Delabouglise, du collectif de paysans Copain. Il dit aussi : *«Dans les résistances aux expulsions, les occupations de fermes, les différences sont plus facilement lissées face à l'objectif et l'intérêt évident de la cohésion. En ce moment, on discute du devenir des terres, l'ennemi est plus loin»*. Il ne nie pas les divergences entre les groupes, loin de là. *«Les dissensions prennent plus d'importance entre ceux qui sont pour une lutte frontale contre le système, la propriété, et qui sont systématiquement contre l'Etat, l'autorité, et nous qui voulons développer des projets agricoles en maintenant le contact avec les instances agricoles, les réunions à la chambre d'agriculture.»*

Tous l'assurent, ou presque : *«Il y a une confiance mutuelle même si c'est toujours relativement fragile.»* *«Méfiant au départ, les paysans et associatifs ont reconnu la détermination, le courage même des occupants vivant dans des conditions précaires, assure Thierry Gauchet, apiculteur à la retraite près de Nantes. Et même en n'étant pas forcément d'accord, ces «historiques» ont été «obligés de reconnaître que c'est vachement efficace, cette résistance face aux forces de l'ordre. S'ils n'avaient pas été là, la forêt aurait été ratiboisée, comme au Testet.»* Certains occupants ont donné des coups de main à la traite des vaches quand des paysans étaient à des manifs - *«on a appris à se connaître»*.

Un militant le martèle : «*Même s'ils dénigrent les études et les contre-expertises associatives, les partisans de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes tentent de les considérer comme respectables, pour tenter une distinction avec les zadistes qui, eux, ne seraient pas respectables, avec qui on ne peut pas et on ne doit pas discuter. Mais la division ne marche pas. Zadistes et associations mesurent très bien et préservent leurs intérêts réciproques. Il y a un grand respect, malgré les points d'entrée différents dans la lutte...*» Un autre éleveur l'assure : «*Certains des occupants sont en pleine utopie, arrivant comme s'ils étaient dans une zone vide, où seules leurs règles importeraient. Mais on trouve des solutions*». Et on rêve à voix haute d'autonomie durable.

[Christian LOSSON](#), [Nicolas de LA CASINIÈRE \(à Nantes\)](#) et [Sylvain MOUILLARD \(à Sivens\)](#)

Politique

Réchauffement : le GIEC met en garde contre des effets sévères et irréversibles

<http://leclimatchange.fr>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-5e-Rapport-du-GIEC-.html>

Le Monde.fr | 02.11.2014 à 14h36 • Mis à jour le 02.11.2014 à 17h31 |
Par [Stéphane Foucart](#)

Agir vite et fort, sans quoi le changement climatique produira de plus en plus d'« *effets perversifs, sévères et irréversibles* » sur les sociétés humaines et les écosystèmes. C'est avec des mots inhabituellement forts que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu public, dimanche 2 novembre à Copenhague (Danemark), la synthèse de son cinquième rapport, en présence de Ban Ki-moon.



« *Le rapport que nous présentons a été conduit par plusieurs centaines de scientifiques internationaux et est le plus complet jamais entrepris sur le sujet, a déclaré le secrétaire général des Nations unies. Il offre trois messages-clés. D'abord, l'influence des hommes sur le climat est claire, et cette influence croît rapidement. Ensuite, nous devons agir vite et de manière décisive si nous voulons éviter des conséquences destructrices. Enfin, nous avons les moyens de limiter le changement climatique en cours et construire un meilleur futur.* » Désormais, a-t-il ajouté, « *les décideurs doivent prendre les décisions, car le temps joue contre nous* ».

Le rapport présenté rassemble et résume les trois volets publiés par le GIEC depuis septembre 2013 : le premier sur l'état de la science climatique, le second sur les impacts et les vulnérabilités des différentes régions du monde, et le troisième sur les leviers d'action économique pour limiter le réchauffement. Il servira de base scientifique et économique aux négociations qui se tiendront en décembre à Lima (Pérou), puis à Paris en 2015, où elles pourraient se conclure par un accord contraignant de réduction des émissions au niveau mondial.

TENEUR EN DIOXYDE DE CARBONE INÉDITE

« Avec ce rapport, le message est plus précis, plus fort et le niveau de confiance est significativement plus important que ce qui était disponible en 2009. L'ignorance ne peut plus être un prétexte à l'inaction, a déclaré Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), sous l'égide de laquelle est placé le GIEC. Dans trente ans, les gouvernements et les décideurs, à tous les niveaux, pourront être tenus pour responsables des décisions qui ne seraient pas prises maintenant, car la connaissance est là. Nous savons. Nous n'avons plus d'excuses pour ne pas agir. »

Selon le rapport, la teneur atmosphérique en dioxyde de carbone (CO₂), le principal gaz à effet de serre émis par les activités humaines, est inédite depuis huit cent mille ans au moins. La température de la basse atmosphère terrestre a grimpé de 0,85 °C depuis la fin du XIXe siècle. Le niveau des océans s'est élevé de 19 centimètres, *« ce qui est déjà un signal d'alarme dans de nombreuses régions du monde »*, a dit Rajendra Pachauri, le président du GIEC. La quantité globale de neiges et de glaces à la surface de la Terre a chuté dans la plupart des régions du monde. *« Les effets du changement climatique se sont déjà fait sentir au cours des récentes décennies sur tous les continents et les océans »*, écrivent les scientifiques.

Pour conserver une bonne probabilité de demeurer sous les 2 °C de réchauffement par rapport à la période préindustrielle – le seuil de danger adopté par la communauté internationale en 2009 –, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 40 % à 70 % d'ici à 2050, par rapport à leur niveau de 2010. Or, avertit M. Pachauri, *« depuis 2010, les émissions augmentent plus vite encore que dans les décennies précédentes »*.

« GRANDS RISQUES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE »

Pour maintenir la stabilité climatique de la planète, les scientifiques réunis par le GIEC ajoutent que *« les niveaux d'émissions devront être proches de zéro en 2100, voire en dessous »* – c'est-à-dire que, globalement, le système économique devra fonctionner en absorbant du CO₂ plutôt qu'en en émettant comme c'est le cas aujourd'hui. *« Une augmentation de la température moyenne au-delà de 4 °C, combinée à une augmentation de la demande en alimentation, représenterait de grands risques pour la sécurité alimentaire mondiale »*, estiment les scientifiques.

« Il y a un mythe selon lequel l'action climatique coûtera très cher, alors que l'inaction coûtera beaucoup, beaucoup plus cher », a expliqué M. Pachauri. De fait, selon les simulations conduites par les économistes réunis par le GIEC, une politique climatique ambitieuse, conduite au niveau mondiale et permettant de demeurer sous la barre des 2 °C de réchauffement, ne se solderait que par une faible réduction de la croissance. *« Cela correspond à une réduction annuelle de 0,04 % à 0,14 %, avec comme valeur médiane 0,06 %, par rapport à une croissance de la consommation comprise entre 1,6 % et 3 % par an »*, écrivent les experts.

Cependant, ces estimations sont calculées sans tenir compte des dégâts que la part désormais inévitable du réchauffement produira sur les économies. *« Et plus nous attendons, plus ces coûts seront importants »*, dit le président du GIEC. Même en cas de politique climatique très ambitieuse, l'avenir sera donc peut-être un peu moins rose que ne le disent les 0,06 % de réduction de consommation sortis des modèles économiques du GIEC. En outre, a ajouté M.

Pachauri, les efforts à accomplir ne se feront pas « *sans changement des styles de vie et des comportements* ». Dans une déclaration qui ne plaira pas aux industries extractrices, le président du GIEC a également ajouté que « *traiter la question du changement climatique ne sera pas possible si des agents économiques mettent chacun en avant leurs intérêts de manière indépendante : cela peut être uniquement fait par le biais de la coopération.* »

Le Réchauffement climatique expliqué en 4 mn

http://www.dailymotion.com/video/x26gnp7_comprendre-le-rechauffement-climatique-en-4-minutes_news

GIEC : à chaque nouveau rapport, des mises en garde plus incontestables

Le Monde.fr | 02.11.2014 à 14h56 • Mis à jour le 03.11.2014 à 01h32 |

Par **Laurence Caramel**

Les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont envoyé un nouveau coup de semonce aux gouvernements, dimanche 2 novembre, avec la publication de la synthèse de leur cinquième rapport sur le changement climatique. Si le document – comme son nom l'indique – n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport aux trois volets publiés depuis septembre 2013, il confirme la gravité de la situation et souligne la responsabilité des Etats dans la réponse qu'il est encore temps d'apporter pour écarter les risques les plus sévères liés à l'élévation des températures.

« *La science a parlé. Il n'y a aucune ambiguïté sur son message. Les gouvernements doivent agir. Le temps joue contre nous* », a résumé Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies. Sans mesures supplémentaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement pourrait atteindre 4 °C d'ici à la fin du siècle, alors que les Etats, sur les recommandations du GIEC, se sont en 2009 engagés à mettre en place des politiques qui permettent de contenir la hausse des températures à 2 °C.

Le travail du GIEC établit le socle scientifique des négociations internationales sur le climat, qui doivent reprendre au début de décembre à Lima, la capitale du Pérou, et devraient aboutir en fin d'année prochaine à Paris à la signature d'un accord mondial engageant pour la première tous les grands pays pollueurs. « *Ce rapport de synthèse fournit aux décideurs une feuille de route à partir de laquelle nous espérons qu'ils trouveront le chemin vers un accord global qui permette de contenir le changement climatique*, a déclaré Rajendra Pachauri, le président du GIEC. *Il nous fournit les connaissances qui permettent de faire des choix éclairés et de mesurer les conséquences de l'inaction.* »

« NE PAS AGIR SERAIT COMMETTRE UNE FAUTE »

Le résumé pour les décideurs rédigé en quarante pages dans un langage accessible a été approuvé ligne par ligne par les représentants des gouvernements présents à Copenhague. Il constitue donc aussi un diagnostic entériné au plus haut niveau politique, à partir duquel les pays signataires de la Convention des Nations unies sur le changement climatique s'engagent à agir pour « *stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique* », comme le prévoit le texte de la convention adoptée en 1992.

Depuis vingt-cinq ans, les mises en garde du GIEC se font à chaque nouveau rapport plus

précises et plus incontestables. En 1990, le GIEC indiquait que l'augmentation des températures était conforme avec ce que prévoyait les modèles climatiques et restait comprise dans un ordre de grandeur comparable à la variation naturelle du climat. Dans le deuxième rapport en 1995, les scientifiques jugeaient peu probable que la hausse des températures au cours des cent dernières années soit « *entièrement d'origine naturelle* ».

Dans le troisième, en 2001, ils soulignaient l'existence de « *preuves nouvelles et robustes indiquant que l'essentiel du réchauffement des cinquante dernières années était attribuable aux activités humaines* ». En 2007, le travail pour lequel le GIEC s'est vu décerner le Nobel de la paix affirmait qu'il existait un consensus scientifique d'un « *très haut degré de confiance* » – c'est-à-dire avec une probabilité supérieure à 90 % – attribuant le réchauffement climatique à des causes anthropiques. « *Aujourd'hui, le nouveau rapport du GIEC fixe ce niveau de certitude à 95 %. Ne pas agir serait commettre une faute au regard de la raison et de notre responsabilité* », a rappelé dimanche Christiana Figueres, la directrice exécutive de la convention climat chargée, entre autres, de convaincre les gouvernements de collaborer entre eux pour définir une riposte commune face au changement climatique.

« ÉVITER LES CONSÉQUENCES LES PLUS SÉRIEUSES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Toutefois, le GIEC ne se contente pas seulement d'accabler les gouvernants pour leur aveuglement. Il leur rappelle qu'il est encore temps d'agir. « *Les solutions sont entre nos mains. Des progrès énormes ont été réalisés en matière d'énergies renouvelables. Il nous reste assez de temps pour éviter les conséquences les plus sérieuses du changement climatique* », encourage Rajendra Pachauri.

A Lima, dans un mois, il sera temps de voir si les négociateurs ont entendu ce nouvel appel à la raison émanant du GIEC. Cette échéance est en effet déterminante pour préparer l'accord de Paris. C'est dans ce petit pays d'Amérique du Sud où la fonte des glaciers andins donne déjà une réalité très concrète au changement climatique qu'il est prévu que soit adopté le cadre du compromis sur lequel devront s'engager les 195 pays signataires de la convention climat. Si cette étape est franchie, il faudra encore trouver le juste équilibre entre les efforts que les uns et les autres – vieux pays industrialisés et nouvelles puissances économiques émergentes – devront accomplir pour orienter leur développement vers des économies décarbonées et aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux conséquences du changement climatique. Un an ne sera pas de trop pour y parvenir.

Réchauffement climatique : les 4 leçons alarmantes du rapport du Giec

L'Obs

Publié le [02-11-2014](#)

Les experts sur le climat font passer un message clair et net : face à l'ampleur du réchauffement, il faut agir vite pour réduire les émissions de CO₂. Ce qui est possible sans compromettre la croissance.



Les experts sur le climat ont publié dimanche 2 novembre à Copenhague une évaluation mondiale dont le message est clair : [face à l'ampleur du réchauffement](#), il faut agir vite pour réduire les émissions de CO₂, ce qui est possible sans compromettre la croissance.

"Nous avons peu de temps avant que [la possibilité de rester sous les 2°C ne disparaisse](#)", déclare dans un communiqué Rajendra Kumar Pachauri, le président du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui a réalisé la plus complète évaluation du changement climatique depuis 2007.

Cette nouvelle évaluation globale est le fruit d'un colossal de partage des connaissances (30.000 études passées en revue, 800 auteurs principaux): c'est la cinquième publiée par le Giec après celles de 1990, 1995, 2001 et 2007.

Elle reprend les résultats de trois rapports thématiques rendus en septembre 2013 (preuves du réchauffement), en mars 2014 (impacts) et en avril 2014 (mesures pour atténuer la hausse des températures).

Elle doit servir de base scientifique aux responsables politiques dans les négociations internationales devant aboutir fin 2015 à Paris à un accord global.

Objectif : maintenir la hausse globale des températures sous le seuil de 2°C

La communauté internationale s'est fixé comme objectif de maintenir la hausse globale des températures sous le seuil de 2°C, afin de limiter les impacts du changement climatique déjà à l'oeuvre et dont la vitesse est inédite.

Pour garder le cap des 2°C, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, protoxyde d'azote) doivent être réduites de 40 à 70% entre 2010 et 2050, et disparaître totalement d'ici 2100, estiment les scientifiques.

Cela implique de se détourner massivement des énergies fossiles, d'améliorer fortement l'efficacité énergétique, de limiter la déforestation, etc, et d'investir pour cela des centaines de milliards de dollars d'ici à 2030.

Pour autant, ce tournant énergétique ne compromettrait pas la croissance mondiale, mettent en avant les experts (climatologues, économistes, océanographes, etc).

Des efforts "ambitieux" de réduction de gaz à effet de serre feraient baisser de 0,06 point le taux annuel de la [croissance](#) mondiale, estimé entre 1,6 et 3% au cours du 21e siècle, avancent-ils.

Cette estimation ne prend pas en compte les bénéfices économiques liés à l'atténuation du changement climatique (infrastructures, agriculture, pêche, santé, etc.).

les systèmes hydrologiques ont été altérés par la modification des précipitations et la fonte des glaces, affectant dans certaines régions la disponibilité et la qualité de l'eau

1 Les vagues de chaleurs augmentent en Europe, en Asie, en Australie

Les impacts sont déjà visibles sur tous les continents: précipitations accrues dans certaines zones et en baisse ailleurs, répartition modifiée des espèces marines et terrestres, rendements

agricoles globalement en baisse, vagues de chaleur plus fréquentes en Europe, Asie, Australie.

Comprendre :

Les régions où les précipitations ont augmenté sont plus nombreuses que celles où elles ont diminué.

La répartition, les migrations et la population de nombreuses espèces marines ou terrestres ont été modifiées.

L'impact global sur les rendements agricoles est négatif.

La fréquence des vagues de chaleur a augmenté dans des parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie.

2 "L'atmosphère et les océans se sont réchauffés"

"L'atmosphère et les océans se sont réchauffés, les quantités de neige et de glace ont diminué, le niveau de la mer a augmenté", a résumé Thomas Stocker, vice-président du Giec.

Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint les niveaux les plus élevées depuis 800.000 ans.

Conséquence :

- La température moyenne à la surface de la planète a gagné 0,85°C entre 1880 et 2012, une vitesse inédite. Celle à la surface des océans a augmenté de 0,11°C par décennie entre 1971 et 2010.
- Le niveau moyen des océans s'est lui élevé entre 1901 et 2010 de 19 cm.
- Dans la région de l'Arctique, qui se réchauffe plus rapidement que la moyenne de la planète, la surface de la banquise a diminué de 3,5 à 4,1% par décennie entre 1979 et 2012.
- A noter que l'Antarctique suit le chemin inverse (+ 1,2 à 1,8%), même si certaines régions de ce continent ont perdu de la glace.
-

3 Beaucoup d'espèces (animales ou végétales) vont s'éteindre

Le réchauffement se poursuivant, le Giec prévient, qu'à l'avenir, les conséquences seront plus lourdes pour l'écosystème de notre planète.

- Le rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre aura des impacts "graves, étendus et irréversibles".
- La région arctique continuera à se réchauffer plus rapidement que la moyenne de la planète.
- Les vagues de chaleur seront plus fréquentes, les vagues de froid moins fréquentes sur la majeure partie de la planète.
- Les changements concernant les précipitations ne seront pas uniformes: précipitations annuelles en hausse dans le Pacifique équatorial, aux latitudes élevées et dans les régions humides aux latitudes moyennes, baisse dans les régions subtropicales sèches.
- L'océan va encore se réchauffer et s'acidifier.
- L'élévation du niveau des mers va se poursuivre à un rythme encore plus élevé: elle pourrait aller de 26 cm à 82 cm, en fonction des émissions, entre 1986-2005 et la fin du 21^e siècle; la hausse ne sera pas uniforme sur le globe.
- Le volume global des glaciers, à l'exception de l'Antarctique, devrait baisser de 15 à 55% avec le scénario d'émissions le plus faible et de 35 à 85% avec la trajectoire la plus élevée.
- Risques accrus d'extinction pour de nombreuses espèces (animales ou végétales) qui ne pourront pas se déplacer assez vite pour s'adapter.
-

4 Les risques de conflits vont s'accroître

"Nous avons les moyens de limiter le changement climatique", a insisté Rajendra

Kumar Pachauri, pour qui "les solutions sont nombreuses et permettent un développement

économique et humain continu". "Tout ce dont nous avons besoin, c'est de la volonté de changer", a-t-il ajouté. Youba Sokona, vice-président du [Giec](#), souligne de son côté que "plus nous attendons pour agir, plus ce sera coûteux". Surtout en terme de sécurité alimentaire, de disponibilité en eau potable, de risques d'inondations et de tempêtes, avec une hausse probable des déplacements de population et de conflits pour l'accès aux ressources.

- La sécurité alimentaire affectée notamment dans les régions dépendant de la pêche.
- Baisse des rendements céréaliers (blé, riz, maïs) dans les régions tempérées et tropicales.
- Baisse des ressources d'eau potable dans les régions subtropicales sèches.
- Risques accrus dus aux inondations, glissements de terrain, tempêtes.
- Hausse des déplacements de population.
- Risques de conflits accrus pour l'accès aux ressources.

Avec AFP

Climat « Les décisions appartiennent aux politiques. À eux de trancher »

Entretien réalisé par Marie-Noëlle Bertrand

Lundi, 3 Novembre, 2014 **L'Humanité**

La synthèse du cinquième rapport du Giec doit être présentée ce lundi. Un processus minutieux qui vise à informer les décideurs politiques, et à faire endosser le travail scientifique par les gouvernements, explique le climatologue Hervé Le Treut, climatologue, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace.

Ses conclusions posent le cadre scientifique que les gouvernements devront avoir en tête : le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) a finalisé, ce week-end, à Copenhague, la synthèse de son cinquième rapport, condensé des trois volets qu'ont publiés les scientifiques entre septembre 2013 et avril 2014. Le premier rendait compte de l'état du réchauffement et décrivait six scénarios d'évolution des températures à l'horizon 2100. Le deuxième explorait les impacts sociaux et environnementaux que ces bouleversements induisent, ainsi que les efforts d'adaptation qu'ils nécessitent. Le troisième envisageait les trajectoires industrielles. Il en ressortait qu'à moins de transformations radicales des modes de développement, la hausse des températures ne pourrait être maintenue sous la barre des 2 degrés, limite au-delà de laquelle les effets pour les populations seront délétères. Accompagnée d'un résumé aux décideurs adopté à l'unanimité par les gouvernements, la synthèse reprend ces éléments. Ce document de référence, « sans donner le mode d'emploi de ce que doit être le futur accord mondial sur le climat, offre une multitude d'informations », estime Nicolas Bériot, de l'Onerc, qui représentait la France à Copenhague. Hervé Le Treut nous explique ce processus destiné à éclairer les décisions politiques.

Qu'apporte de singulier cette synthèse ?

Hervé Le Treut Cette synthèse, qui doit être présentée officiellement aujourd'hui, réunit les trois volets du cinquième rapport du Giec. À ce titre, elle ne révélera pas de fait nouveau. Son intérêt est en revanche de mettre en relief les liens qui existent entre les dimensions physique, économique, sociale et sociétale du changement climatique. C'est sa force que de présenter simultanément les scénarios de réchauffement, les possibilités d'atténuation du changement ou les capacités d'adaptation des sociétés, comme un ensemble cohérent.

Le résumé qui en découle est le fruit d'un consensus impliquant les représentants de 190 gouvernements. En êtes-vous satisfait ?

Hervé Le Treut On ne peut pas parler de consensus politico-scientifique. Certes, des représentants des gouvernements y travaillent et le votent. Mais ce sont tous ou presque des experts techniques et scientifiques, on ne parle pas là de politiques au sens que l'on donne à ce mot. Il peut bien sûr exister des arrière-pensées politiques, en particulier dès que l'on parle de solutions. Mais il n'y a pas d'ambiguïté : il s'agit d'un document scientifique signé par des scientifiques. Pour le Giec, ce processus est par contre une façon de pousser les gouvernements à endosser le travail scientifique. Ce résumé est relu ligne à ligne, de façon extrêmement minutieuse. Quand arrivent les négociations climatiques, les gouvernements ne peuvent plus nier ce que leurs experts ont reconnu. Mais les choses sont claires : le document informe, mais ne prescrit pas.

Où se situe la frontière ?

Hervé Le Treut La vocation du Giec est, précisément, d'établir « une information pertinente pour la décision ». Des formes d'action peuvent être analysées dans ce cadre, et influencer les décisions prises par la suite. Mais ce que les gouvernements ont à mettre en œuvre est bien plus vaste et dépend de facteurs plus nombreux, qui ne sont pas du ressort du Giec. En matière d'énergie, le Giec n'analyse pas la question du risque nucléaire, par exemple. De même, les décisions impliquent des mises en perspective propres à chaque pays, qui touchent à l'éthique ou à la justice. Le Giec ne peut en rien être prescripteur sur ces sujets. C'est aux pouvoirs politiques, aux représentants élus, garants du processus démocratique, de trancher.

- See more at: <http://www.humanite.fr/climat-les-decisions-appartiennent-aux-politiques-eux-de-trancher-556411?IdTis>